



PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GRAND LIEU



FICHES ACTIONS

2019



Région
PAYS DE LA LOIRE

Le PCAET de Grand Lieu a été élaboré en partenariat avec le PETR du Pays de Retz et avec le soutien financier de la Région Pays de la Loire

Rédaction du document



<p>18 Boulevard Paul Perrin 44600 SAINT-NAZAIRE Tél : 02 40 53 06 61 pauline.dupont@akajoule. com</p>	<p>8 rue de Saint Domingue 44300 NANTES Tél : 09 84 16 27 84 contact@atmoterra.com</p>	<p>Les Ecossoles 8 rue de Saint-Domingue 44200 NANTES Tél : 02 40 77 81 82 chloe.jacques@auxilia- conseil.com</p>
---	--	---

Dossier de PCAET

Documents constituant le PCAET	
1. Résumé du diagnostic	
2. Diagnostic air, énergie et climat	
3. Stratégie territoriale	
4. Programme d'actions	
5. Fiches actions	X
6. Note de prise en compte des avis	
7. Synthèse de la consultation du public	

Table des matières

Axe 1 : Vers un territoire sobre en énergie	5
<u>1.1.1 Réduire les consommations énergétiques du patrimoine bâti public et étudier le potentiel ENR</u>	6
<u>1.1.2 Mettre en place un suivi du parc auto tout en développant une stratégie de remplacement et les formations à l'éco-conduite</u>	8
<u>1.1.3 Accompagner la rénovation du parc d'éclairage public</u>	10
<u>1.1.4 Favoriser l'exemplarité interne et territoriale : impliquer tous les agents autour du PCAET et de ses enjeux et des éco-gestes</u>	11
<u>1.1.5 Développer un tourisme durable</u>	12
<u>1.1.6 Garantir un entretien des espaces publics respectueux de l'environnement</u>	13
<u>1.1.7 Réduire la production des déchets et améliorer le tri (mise en place du PLPDMA)</u>	15
<u>1.2.1 Lutter contre la précarité énergétique - poursuivre le PIG</u>	17
<u>1.2.2 Permettre la performance énergétique des logements du territoire - initier une réflexion sur la mise en œuvre d'une plateforme de rénovation énergétique</u>	19
<u>1.3.1 Développer le covoiturage - Action du PGD</u>	21
<u>1.3.2 Favoriser l'usage des modes doux - Développer la mobilité dé-carbonée - Action du PGD</u>	23
<u>1.3.3 Favoriser la mise en place de plans de mobilité (PDE / PDA) - Action du PGD</u>	25
<u>1.3.4 Valoriser le réseau de transports en communs - Action du PGD</u>	27
<u>1.3.5 Développer (maintenir) l'offre de services de proximité</u>	29
<u>1.3.6 Disposer d'une offre de commerces de proximité dans chaque commune</u>	31
<u>1.3.7 Développer l'économie locale : implanter des projets économiques qui créent et fixent l'emploi localement (y compris services)</u>	33
Axe 2 : Vers un territoire autonome	34
<u>2.1.1 Elaborer un schéma directeur des énergies (développement des énergies renouvelables)</u>	35
<u>2.1.2 Faire émerger des projets d'ENR citoyens ou collectif et accompagner le montage technique et financier</u>	37
<u>2.1.3 Etre en veille sur les dispositifs d'épargne salariale qui pourraient favoriser le développement de projets d'énergie renouvelable</u>	39
<u>2.2.1 Accompagner les entreprises à l'éco-production, à l'efficacité énergétique et à la valorisation de l'énergie fatale</u>	40
<u>2.2.2 Prendre en charge, promouvoir et soutenir le développement des filières bois-énergie et bois construction locale à haute performance environnementale</u>	42
<u>2.2.3 Développer l'économie circulaire au travers de retour d'expérience et d'échanges de bonnes pratiques</u>	44
<u>2.3.1 Mettre en place un Programme Alimentaire territorial pour concilier les enjeux alimentaires, agricoles et environnementaux</u>	46
Axe 3 : Vers un territoire préservé et résilient	49
<u>3.1.1 Sensibiliser et accompagner les exploitants agricoles à la plantation de haies bocagères, à la plantation intra parcellaire et à l'exploitation de la ressource</u>	50

<u>3.1.2 Mettre en œuvre des outils favorisant la biodiversité</u>	52
<u>3.2.1 Poursuivre la mise en œuvre du PLH</u>	54
<u>3.2.2 Intégrer les volets air-climat-énergie dans les documents d'urbanisme (SCOT, PLU) et d'aménagement du territoire (cahier des charges des lotissements, ZAC)</u>	55
<u>3.3.1 Réaliser un diagnostic complet de la production agricole du territoire</u>	57
<u>3.3.2 Accompagner les échanges parcellaires entre exploitations agricoles et maintenir l'élevage et le pâturage sur le territoire</u>	59
<u>3.4.1 Préserver la qualité de la ressource en eau</u>	61
<u>3.4.2 Responsabiliser les usagers face à la consommation d'eau</u>	63
<u>Axe 4 : Piloter, animer, sensibiliser et informer</u>	64
<u>4.1.1 Multiplier les actions de sensibilisation au réchauffement climatique et à la transition énergétique pour les habitants et les scolaires et élaborer un plan de communication PCAET</u>	65
<u>4.1.2 Mettre en place un guichet unique d'information sur les transitions</u>	68
<u>4.1.3 Informer et sensibiliser les habitants aux enjeux de la production d'énergie renouvelables pour faciliter l'acceptation des projets d'envergure</u>	70
<u>4.1.4 Informer sur la qualité de l'air intérieur et extérieur</u>	71
<u>4.2.1 Structurer la gouvernance politique et technique du PCAET</u>	72
<u>4.2.2 Constituer un réseau local de réflexion et d'actions pour accélérer la transition énergétique</u>	73
<u>4.2.3 Participer activement au réseau des territoires en PCAET</u>	75

Axe 1 : Vers un territoire sobre en énergie

Intitulé de l'action	1.1.1 Réduire les consommations énergétiques du patrimoine bâti public et étudier le potentiel ENR											
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie											
Objectif stratégique	1.1 Tendre vers l'exemplarité air-énergie-climat des collectivités de Grand Lieu dans la gestion de leur patrimoine et les services rendus aux acteurs du territoire											
Ambitions du territoire pour cette action	Maîtriser les consommations et les dépenses énergétiques du patrimoine bâti public (mairie, école, équipement sportif...) et de l'éclairage public											
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCGL et communes											
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Sydela											
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ol style="list-style-type: none"> Remplacer systématiquement le matériel obsolète énergivore par du matériel "sobre" Encourager les communes à adhérer au service de Conseil en Energie Partagé (CEP) proposé par le Sydela : <ul style="list-style-type: none"> Réaliser un inventaire et une analyse du patrimoine bâti et de l'éclairage des communes - Etat des lieux général (eau - gaz - électricité - bois) Etablir un bilan sur 3 ans d'historique de factures et prévoir une visite de chaque bâtiment Identifier de l'ensemble des compteurs Etablir un plan d'action et accompagner les communes dans leurs projets de construction, de rénovation et de production d'énergie renouvelable (préférer le solaire, l'éolien ou la géothermie) Favoriser l'utilisation de matériaux biosourcés pour la rénovation et la construction Sensibiliser et former les élus, agents et usagers des bâtiments Mettre en place des marchés de performance énergétique pour l'entretien des bâtiments communaux et intercommunaux : <ul style="list-style-type: none"> Identifier les bâtiments pour lesquels ce type de marché est pertinent Mettre en place des marché de performance énergétique au renouvellement des contrats d'entretien 											
Indicateurs de suivi	- Nombre de communes adhérentes - Nombre de marchés de performance énergétique											
Moyens financiers à consacrer	15 220 € Cette prestation est établie dans le cadre d'une convention de 3 ans au coût annuel de 0,40 € par habitant (chiffres INSEE). Financement par les communes adhérentes. <i>Budget donné ici pour toutes les communes (38080 habitants en 2015). Coût annuel / hab réévalué en 2019 pour toute nouvelle adhésion (0.8 € / hab de mémoire).</i>	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="5">Moyens financiers estimés</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%; text-align: center;">X</td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> </tbody> </table>	Moyens financiers estimés						X			
Moyens financiers estimés												
	X											
		Moyens humains estimés										

Moyens humains à consacrer	Suivi du CEP	X				
Impacts énergétiques	- Maitrise des consommations des bâtiments publics - Valorisation des potentiels EnR lors des projets publics	Impacts énergétiques estimés				
				X		
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés				
					X	
Priorité de l'action	★ ★ ★	-	-		+	++
<u>Hypothèses et objectifs</u>	<u>Réduction des consommations suite à l'accompagnement du CEP, obj : 20% de baisse des consommations des bâtiments publics et 10% de production d'ENR</u>					
<u>Réduction des consommations sur 6 ans</u>	<u>Production d'énergie renouvelable sur 6 ans</u>	<u>Réduction des émissions GES sur 6 ans</u>				
<u>12,7 GWh</u>	<u>6,2 GWh</u>	<u>3 329 tCO2e</u>				

Intitulé de l'action	1.1.2 Mettre en place un suivi du parc auto tout en développant une stratégie de remplacement et les formations à l'éco-conduite				
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.1 Tendre vers l'exemplarité air-énergie-climat des collectivités de Grand Lieu dans la gestion de leur patrimoine et les services rendus aux acteurs du territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> - Mieux connaître le parc de véhicules - Diminuer les consommations de carburant - Réduire les émissions de gaz à effet de serre - Sensibiliser les agents sur l'éco-conduite 				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCGL et communes				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Chambres consulaires - Chambre des métiers et de l'artisanat 				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Systématiser la réflexion d'achat de véhicules électriques ou hybride lors du renouvellement du parc automobile - Identifier l'opportunité de mise à disposition de VAE auprès des agents pour les déplacements professionnels - Organiser des sessions de formation à l'éco-conduite pour les agents 				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de véhicules à faible émission dans le parc auto public - Nombre d'agents formés par an 				
Moyens financiers à consacrer	Coût VAE :	Moyens financiers estimés			
	<ul style="list-style-type: none"> - environ 1500€ Coût formation éco-conduite : <ul style="list-style-type: none"> - environ 200€/personne 		X		
Moyens humains à consacrer	0,1 ETP	Moyens humains estimés			
	<ul style="list-style-type: none"> - Temps de travail pour identification des services opportuns pour la mise en place de VAE - Echanges avec les communes pour identifier et suivre les achats de véhicules moins polluants 	X			
Impacts énergétiques	Economie de carburant par la formation écoconduite à renouveler tous les 3 ans, 3% en moyenne	Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★★★	-	-	+	++
<u>Hypothèses et objectifs</u>	<u>Achat de 5 véhicules électriques par les communes et l'EPCI en remplacement de véhicules essence.</u>				

<u>Réduction des consommations</u> <u>sur 6 ans</u>	<u>Production d'énergie renouvelable</u> <u>sur 6 ans</u>	<u>Réduction des émissions GES</u> <u>sur 6 ans</u>
<u>0,1 GWh</u>	<u>0,0 GWh</u>	<u>21 tCO2e</u>

Intitulé de l'action	1.1.3 Accompagner la rénovation du parc d'éclairage public				
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.1 Tendre vers l'exemplarité air-énergie-climat des collectivités de Grand Lieu dans la gestion de leur patrimoine et les services rendus aux acteurs du territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> - Diminuer les consommations d'électricité - Limiter les impacts sur la biodiversité 				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCGL et communes				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Sydela				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Remplacer les éclairages énergivores et/ou générant de la pollution lumineuse lors du renouvellement des équipements - S'appuyer sur les outils existants (Expertise Sydela, Guide AMF-ANCPEN par exemple) pour diminuer la pollution lumineuse - Pratiquer l'extinction, dans la mesure du possible (en privilégiant la sécurité) sur des plages variables et/ou nuits - Participer au "jour de la nuit" en mettant en place des animations dans les communes 				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de communes pratiquant l'extinction - Nombre d'évènements organisés 				
Moyens financiers à consacrer	<ul style="list-style-type: none"> - Investissements dans des équipements performants - Organisation d'évènements et communication 	Moyens financiers estimés			
				X	
Moyens humains à consacrer	Travail avec le Sydela pour identifier les zones à rénover en priorité	Moyens humains estimés			
			X		
Impacts énergétiques	Economie d'électricité	Impacts énergétiques estimés			
			X		
Impacts environnementaux	Baisse de la pollution lumineuse	Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★★★☆☆	-	-	-	+
Hypothèses et objectifs	extinction et rénovation, objectif de 50% d'économie sur l'éclairage public				
Réduction des consommations sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans	Réduction des émissions GES sur 6 ans			
1,7 GWh	0,0 GWh	288 tCO2e			

Intitulé de l'action	1.1.4 Favoriser l'exemplarité interne et territoriale : impliquer tous les agents autour du PCAET et de ses enjeux et des éco-gestes				
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.1 Tendre vers l'exemplarité air-énergie-climat des collectivités de Grand Lieu dans la gestion de leur patrimoine et les services rendus aux acteurs du territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir l'exemplarité des collectivités : agents acteurs et ambassadeurs du PCAET - Développer et partager une culture commune interne sur les thématiques Climat-air-Energie 				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCGL et communes				
Structure(s) partenaire(s) de l'action					
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des formations auprès des agents en lien avec les problématiques et les enjeux climat-air-énergie - Développer les formations en lien avec les problématiques de la transition écologique et énergétique - Créer un guide de l'éco-agent et le mettre à disposition des agents de la CCGL et des communes - Mettre en place une politique d'achat durable au sein du service achat - Communiquer en interne (CCGL et communes) sur la démarche, les ambitions et les objectifs du PCAET (cf. fiche 4.4.1) - Mettre en place un prêt d'éco-gobelets pour les associations et les événements subventionnés par la CCGL 				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de formations réalisées - Nombre d'événements utilisant les éco-gobelets - Systeme d'évaluation des pratique (à construire) 				
Moyens financiers à consacrer	<ul style="list-style-type: none"> - Communication interne - Coût de formation - Coût des éco-gobelets 	Moyens financiers estimés 			
Moyens humains à consacrer	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des formations Réalisation du guide 	Moyens humains estimés 			
Impacts énergétiques	Economie d'énergie et d'eau des collectivités	Impacts énergétiques estimés 			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés 			
Priorité de l'action	★★★ -- - + +++				

Intitulé de l'action	1.1.5 Développer un tourisme durable				
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.1 Tendre vers l'exemplarité air-énergie-climat des collectivités de Grand Lieu dans la gestion de leur patrimoine et les services rendus aux acteurs du territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser le territoire et son action en faveur du développement durable - Renforcer le positionnement du territoire sur un tourisme « vert » et « doux » - Permettre les déplacements doux au quotidien et mettre en lien territoire touristique et territoire de vie 				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCGL - Service tourisme				
Structure(s) partenaire(s) de l'action					
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	Poursuivre les actions du projet touristique 2017-2019 : <ul style="list-style-type: none"> - Finaliser l'offre de randonnée du territoire et poursuivre la mise en tourisme - Développer l'offre d'itinérance en connectant le territoire (Loire à vélo, ...) - Valoriser le Vignoble et les circuits courts - Rendre lisible les producteurs locaux 				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation autour du Lac et sur les itinéraires vélo - Nombre de demandes relatives à la randonnée auprès de l'Office de Tourisme - Nombre de kilomètre et qualité des itinéraires - Nombre de vélos loués et de topo-guides vendus - Nombre de cave ouverte au grand public - Nombre de marché de petits producteurs 				
Moyens financiers à consacrer	<ul style="list-style-type: none"> - A estimer selon les actions choisies - Événementiel : enveloppe à budgéter en fonction du projet 	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	Rendre lisible les producteurs locaux : de l'ordre de 5 jours en interne	Moyens humains estimés			
			X		
Impacts énergétiques	Peu d'impacts énergétiques direct	Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★★★	-	-	+	+++

Intitulé de l'action	1.1.6 Garantir un entretien des espaces publics respectueux de l'environnement				
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.1 Tendre vers l'exemplarité air-énergie-climat des collectivités de Grand Lieu dans la gestion de leur patrimoine et les services rendus aux acteurs du territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir l'exemplarité des collectivités - Impliquer les agents dans la démarche - Favoriser la biodiversité - Limiter la consommation d'eau 				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCGL et communes				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - CNFPT - Autres organismes de formation - Entreprises d'éco pâturage 				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>1. Proposer des formations mutualisées aux services espaces vert des communes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédiger un cahier de prescriptions sur les nouvelles plantations (réduction en eau, pollen) • Mettre en place une offre de formations mutualisées pour plusieurs services techniques <p>2. Développer l'écopâturage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les sites adaptés • Prendre contact avec des prestataires pouvant assurer cette prestation (privilégier dans la mesure du possible les agriculteurs locaux) • Mettre en place la clôture pour l'enclos • Mettre en place le cheptel • Suivre la prestation • Valoriser et communiquer sur les actions mises en œuvre 				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de formation réalisées - Nombre de sites en éco-pâturage 				
Moyens financiers à consacrer	<ul style="list-style-type: none"> - Coût des formations - Mise en place des clotures selon le site - Prestation annuelle (prêt des moutons + 2 visites/mois) 958€/an Sur Tournebride : environ 28 000 m² pour la location de moutons de type Ouessant pour un coût de 19 800 € HT sur 3 ans 	Moyens financiers estimés			
			X		
Moyens humains à consacrer	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des formations - Identification des sites se prêtant à l'écopâturage 	Moyens humains estimés			
			X		
Impacts énergétiques	Peu d'impacts énergétiques	Impacts énergétiques estimés			
		X			
		Impacts environnement. estimés			

Impacts environnementaux					X	
Priorité de l'action	★ ★ ★	- -	-		+	++

Intitulé de l'action	1.1.7 Réduire la production des déchets et améliorer le tri (mise en place du PLPDMA)							
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie							
Objectif stratégique	1.1 Tendre vers l'exemplarité air-énergie-climat des collectivités de Grand Lieu dans la gestion de leur patrimoine et les services rendus aux acteurs du territoire							
Ambitions du territoire pour cette action	Territorialiser et préciser des objectifs opérationnels de prévention des déchets dans le but notamment de : - Réduire les déchets ménagers et assimilés - Réduire les déchets d'activités économiques							
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCGL							
Structure(s) partenaire(s) de l'action	- Communes - CPIE - FFB - CAPEB - Groupements d'artisans - Association de sensibilisation à l'environnement et à la réduction des déchets							
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>Approuver et mettre en oeuvre le PLPDMA 2019-2025 dont les objectifs stratégiques identifiés à ce jour sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> Réduire, trier et valoriser les déchets organiques <ul style="list-style-type: none"> incitation au compostage individuel et collectif lutte contre le gaspillage alimentaire valorisation des déchets verts - broyage des branchages sensibilisation des scolaires Eco-exemplarité et éco-manifestation <ul style="list-style-type: none"> gestion responsable des consommables des collectivités sensibilisation et communication Réduire les déchets des entreprises du BTP <ul style="list-style-type: none"> sensibilisation des entreprises gestion des gravats Promotion des gestes éco-responsables <ul style="list-style-type: none"> réparation réemploi <p>Une fois le PLPDMA approuvé, se référer au programme d'action associé</p>							
Indicateurs de suivi	- Tonnage des déchets <u>verts</u> par typologie (déchets verts, OMA, DMA, gravats) - Nombre d'actions de communication et de sensibilisation							
Moyens financiers à consacrer	75 000 €	Moyens financiers estimés <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 25%;"></td> <td style="width: 25%;"></td> <td style="width: 25%;">X</td> <td style="width: 25%;"></td> </tr> </table>					X	
		X						

	- La mise en oeuvre du programme d'actions est estimée à 50 000 € par an (y compris achat de composteurs) - Le suivi et l'animation du PLPDMA est estimé à 25 000 € par an					
Moyens humains à consacrer	0,5 ETP - Recrutement d'un stagiaire pour l'élaboration du PLPDMA - Temps d'agent CCGL pour le suivi et l'évaluation - Temps d'animation auprès des scolaires ou à l'occasion de manifestations	Moyens humains estimés				
					X	
Impacts énergétiques	Impact énergétique indirect	Impacts énergétiques estimés				
		X				
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés				
					X	
Priorité de l'action	★★★	-	-		+	++
<u>Hypothèses et objectifs</u>	<u>Réductions des DMA pour atteindre l'objectif régional régionaux en 2025 de 510 kg/hab/an contre 623 kg/hab/an en 2018</u>					
<u>Réduction des consommations sur 6 ans</u>	<u>Production d'énergie renouvelable sur 6 ans</u>	<u>Réduction des émissions GES sur 6 ans</u>				
<u>0,0 GWh</u>	<u>0,0 GWh</u>	<u>1 677 tCO2e</u>				

Intitulé de l'action	1.2.1 Lutter contre la précarité énergétique - poursuivre le PIG				
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.2 Favoriser un parc bâti économe en énergie				
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer un guichet unique d'information et de conseil à la maîtrise de l'énergie et aux énergies renouvelables - Diminuer la précarité énergétique sur le territoire 				
Structure(s) pilote(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - PETR - CCGL 				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - ANAH - CITEMETRIE - CLIC - CCAS - CAPEB - FFB 				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir une cartographie du territoire sur la performance moyenne des bâtiments à partir des DPE et orienter les propriétaires de biens "en défaut" à réhabiliter • Poursuivre le PIG : Convention signée entre le PETR et l'ANAH en mars 2018 (avenant en décembre 2018 afin d'augmenter les objectifs initiaux) : <ul style="list-style-type: none"> - Animation – communication autour du dispositif (réunions d'information auprès des élus, artisans et professionnels du bâtiment, CLIC, articles de presse et dans les magazines des collectivités) - Mise en œuvre de permanences de l'opérateur (CITEMETRIE) pour les particuliers - Diagnostics énergétiques - Montage des dossiers et suivi jusqu'à l'attribution des subventions : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Propriétaires occupants modestes et très modestes pour des travaux d'économie d'énergie : 105 dossiers sur 3 ans ▪ Bailleurs pour travaux d'économie d'énergie : 9 dossiers sur 3 ans • Poursuivre le guichet unique 				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nbre de logements réhabilités Gains énergétiques Revenus des ménages aidés - Nombre de personnes accueillies à l'occasion des permanences 				
Moyens financiers à consacrer	Aides aux travaux (y compris aides au maintien à domicile) : 120 000 € pour 3 ans Aides à l'animation : 25 000 € pour 3 ans	Moyens financiers estimés			
Moyens humains à consacrer	0.15% d'ETP	Moyens humains estimés			
Impacts énergétiques	Diminution des consommations des ménages modestes	Impacts énergétiques estimés			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
Priorité de l'action	★★★	-	-	-	+

<u>Hypothèses et objectifs</u>	<u>Objectif de 105 dossiers de propriétaires occupants sur 3 ans (début en mars 2018) et 9 dossiers de bailleurs</u>	
<u>Réduction des consommations sur 6 ans</u>	<u>Production d'énergie renouvelable sur 6 ans</u>	<u>Réduction des émissions GES sur 6 ans</u>
<u>4,7 GWh</u>	<u>0,0 GWh</u>	<u>608 tCO2e</u>

Intitulé de l'action	1.2.2 Permettre la performance énergétique des logements du territoire - initier une réflexion sur la mise en œuvre d'une plateforme de rénovation énergétique
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie
Objectif stratégique	1.2 Favoriser un parc bâti économe en énergie
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer une offre d'accompagnement à la rénovation énergétique (du diagnostic à la mise en œuvre de solutions) financée par le service public - Améliorer la performance énergétique du bâti privé - Réduire les consommations d'énergie liées au secteur résidentiel - Lutter contre la précarité énergétique - Accompagner et inciter les particuliers dans la réalisation de leurs travaux de rénovation énergétique - Mobiliser les professionnels de l'immobilier et du bâtiment
Structure(s) pilote(s) de l'action	Coordination par le PETR
Structure(s) partenaire(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - CAPEB - ADEME - Région - Alisée - autres associations
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Engager un diagnostic du bâti privé sur le territoire du PETR - Recenser les besoins en rénovation énergétique - Réaliser une étude de préfiguration de la plateforme - Lancer la plateforme : contacter les artisans, les professionnels, les banques et les BE du territoire pour créer un réseau - Animer des sessions de formation pour participer à la dynamique territoriale - Inciter les professionnels à se labelliser RGE - Lancer un plan de communication à destination des propriétaires - Mener des actions de sensibilisation à destination des logements précaires ou très mal isolés - Expérimenter et mettre en place le label E+C - Favoriser l'utilisation de matériaux biosourcés pour la rénovation et la construction - Sensibiliser à la qualité de l'air intérieur et à la problématique Radon en cas de rénovation (cf. fiche 4.1.4)
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Budget de fonctionnement de la plateforme - Nombre de sessions de formation à destination des professionnels - Nombre de propriétaires accompagnés par la plateforme par an <p>Performance énergétique moyenne des bâtiments Nombre de professionnels labellisés RGE</p>
	Moyens financiers estimés

Moyens financiers à consacrer	<p>La fin des subventions ADEME et Région pour les plateformes existantes en Loire Atlantique doit donner lieu à une refonte des schémas de plateforme, d'où nécessité d'une réflexion mutualisée à l'échelle du PETR du Pays de Retz :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 ETP dont 1 ETP technicien - Location de locaux (si locaux non disponibles) + une personne en charge de la direction (< 1 ETP) - Matériel informatique - Logiciels - Formation des agents le cas échéant <p><i>Le dimensionnement peut varier en fonction des plateformes des autres territoires</i></p>	
Moyens humains à consacrer	<p>2 ou 3 ETP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A minima un agent d'accueil dans les locaux dédiés - Un technicien (conseiller info énergie) assurant les permanences - Un directeur de la plateforme <p><i>Dépend des ressources humaines existantes dans les collectivités du territoire</i></p>	<p>Moyens humains estimés</p>
Impacts énergétiques	<p>Large public touché, action structurante</p> <p><i>Le résidentiel représente 23% des consommations d'énergie du territoire</i></p>	<p>Impacts énergétiques estimés</p>
Impacts environnementaux		<p>Impacts environnement. estimés</p>
Priorité de l'action	<p>★☆☆</p>	
<u>Hypothèses et objectifs</u>	<p><u>Objectif de 100 dossiers de rénovation performantes accompagnés par an au bout de 5 ans</u></p>	
<u>Réduction des consommations sur 6 ans</u>	<u>Production d'énergie renouvelable sur 6 ans</u>	<u>Réduction des émissions GES sur 6 ans</u>
<u>4,6 GWh</u>	<u>0,0 GWh</u>	<u>596 tCO2e</u>

Intitulé de l'action	1.3.1 Développer le covoiturage - Action du PGD
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie
Objectif stratégique	1.3 Se déplacer sobrement sur le territoire
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> - Compléter le maillage d'aires de covoiturage du territoire afin de réduire l'autosolisme des actifs du territoire - Doter les aires de covoiturage d'espaces de stationnement sécurisés pour les vélos et les Vélos à Assistance Electrique - Développer la multimodalité
Structure(s) pilote(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - CCGL - service mobilité - Communes - Département
Structure(s) partenaire(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Communes, - Région - Département - Pôle Métropolitain - CEREMA - Ademe - Sydela - PETR - Intercommunalités limitrophes - Associations - Ouestgo
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>Dès 2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adhérer à Ouest go - Animation autour du covoiturage - Aires de covoiturage : <ul style="list-style-type: none"> • Extension de l'aire des Gros Cailloux, au Bignon • Aménagement d'une nouvelle aire sur le site de la Boule d'Or, au Bignon (croisement RD 937 et RD 62) • Aménagement d'une nouvelle aire sur le site de l'Hommeau, à Montbert (RD 57) • Etude d'une nouvelle aire sur le site de l'échangeur de l'A83, à Montbert (site ASF) • Extension d'autres aires en saturation (à définir au fur et à mesure des besoins) - Covoiturage spontané sécurisé (ou point stop) - Proposition de liaisons de covoiturage de proximité et solidaire, à proximité des points d'arrêt de transport collectif <p>Dès 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lancement d'une étude sur l'expérimentation de voies de circulation dédiées au covoiturage : route de Pornic et A83 dans le cadre du contrat de réciprocité entre le Pays de Retz et Nantes Métropole
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de d'aires nouvelles Nombre de places créées - Fréquentation des aires (Utilisation des services) Résultats de l'expérimentation

	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de « lignes » de covoiturage spontané expérimentées - Nombre et satisfaction des utilisateurs du covoiturage spontané 					
Moyens financiers à consacrer	Aires de covoiturage : enveloppe de 70k€ HT Service de covoiturage spontané : enveloppe estimée 15k€ HT Temps complémentaire à investir dans les échanges et la communication Définir la participation de la CCGL et/ou des communes : <ul style="list-style-type: none"> - la prise en charge du département - PPI acté sur les mobilité et les fonds de concours 	Moyens financiers estimés				
			X			
Moyens humains à consacrer	10% ETP pour la CCGL : relais entre le département et les communes + suivi du PGD Embauche d'une chargée de mission mobilité pour l'ensemble des sujets liés à la mobilité	Moyens humains estimés				
		X				
Impacts énergétiques	Réduction des consommations d'énergie liées au transport	Impacts énergétiques estimés				
			X			
Impacts environnementaux	Baisse des GES et des polluants atmosphériques liés au transport Amélioration du cadre de vie (moins de bruit, solidarité renforcée, création de lien social)	Impacts environnement. estimés				
		--	-	X	+	++
Priorité de l'action	★★★					
<u>Hypothèses et objectifs</u>	<u>Objectif : faire baisser de 2,5% les consommations du transport routier</u>					
<u>Réduction des consommations sur 6 ans</u>	<u>Production d'énergie renouvelable sur 6 ans</u>	<u>Réduction des émissions GES sur 6 ans</u>				
<u>25,5 GWh</u>	<u>0,0 GWh</u>	<u>6 600 tCO2e</u>				

Intitulé de l'action	1.3.2 Favoriser l'usage des modes doux - Développer la mobilité dé-carbonée - Action du PGD														
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie														
Objectif stratégique	1.3 Se déplacer sobrement sur le territoire														
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager des infrastructures cyclables pour favoriser les déplacements vélos entre les zones et parcs d'activités, bourgs et villages, en lien avec les territoires voisins - Proposer des stationnements vélos sécurisés - Favoriser l'intermodalité sur le territoire et en lien avec les territoires voisins 														
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCGL - service mobilité														
Structure(s) partenaire(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Communes - DREAL - Département - Délégation routières départementales du Pays de Retz et du Vignoble - Ademe (si financement dans le cadre de l'AAP vélo) - Sydela - PETR - Intercommunalités limitrophes dont Nantes Métropole 														
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>En 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Validation en comité de pilotage du Schéma Directeur des Modes Doux (SDMD) : plus de 100 kilomètres de liaisons cyclables d'intérêt communautaire identifiées <p>En 2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Approbation du Plan Global de Déplacements de la CCGL intégrant le SDMD - Identification d'environ 40 km de liaisons cyclables à aménager d'ici fin 2021 (sous réserve des faisabilités techniques, financières, de foncier et d'opportunités d'aménagements) - Implantation de consignes vélos sécurisées sur le territoire : 1 par commune <p>En 2019/2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudes, acquisitions foncières et aménagement de liaisons cyclables sur les 40 km identifiés comme prioritaires <p>Après 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Continuité de la mise en œuvre des liaisons cyclables sur le territoire 														
Indicateurs de suivi	<p>Coût des aménagements</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de kilomètres de liaisons cyclables - Comptage de cyclistes fixe et/ou mobile (fréquentation des itinéraires) - Nombre de stationnements vélos par type - Taux d'utilisation des consignes sécurisées 														
Moyens financiers à consacrer	9M€ dans le SDMD 3,5M€ pour aménagements prioritaires	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="5" style="text-align: center;">Moyens financiers estimés</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%; text-align: center; background-color: #1a4a73; color: white; font-weight: bold;">X</td> </tr> </tbody> </table>				Moyens financiers estimés									X
Moyens financiers estimés															
				X											
	Infrastructures :														

	<p>Enveloppe d'aménagements estimée à 3,5 millions d'euros sur les 40 kilomètres identifiés comme prioritaires (2019-2021)</p> <p>Montant total d'aménagements estimé à plus de 9 millions d'euros dans le SDMD</p> <p>Prise en charge de la CCGL sur les itinéraires d'intérêt communautaire</p> <p>Stationnements vélos (coûts estimatifs) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Arceau simple : ~150 € HT/place - Arceaux abrités : ~600 € HT/place - Consigne individuelle ou collective : ~1 500 à 2 000 € HT/place 					
Moyens humains à consacrer	<p>10% ETP</p> <p>Embauche d'une chargée de mission mobilité pour l'ensemble des sujets liés à la mobilité</p>	Moyens humains estimés				
		X				
Impacts énergétiques	Réduction des consommations d'énergie liées au transport	Impacts énergétiques estimés				
				X		
Impacts environnementaux	<p>Baisse des GES et des polluants atmosphériques liés au transport</p> <p>Amélioration du cadre de vie (moins de bruit, solidarité renforcée, création de lien social)</p>	Impacts environnement. estimés				
					X	
Priorité de l'action	★☆☆	-	-		+	++
Hypothèses et objectifs	Objectif : faire baisser de 1,5% les consommations du transport routier					
Réduction des consommations sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans		Réduction des émissions GES sur 6 ans			
<u>15,3 GWh</u>	<u>0,0 GWh</u>		<u>3 900 tCO2e</u>			

Intitulé de l'action	1.3.3 Favoriser la mise en place de plans de mobilité (PDE / PDA) - Action du PGD
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie
Objectif stratégique	1.3 Se déplacer sobrement sur le territoire
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les usages alternatifs à la voiture - Définir et structurer une démarche pour la réalisation de plans de mobilité - Réduire les déplacements pendulaires et les émissions de GES et de polluants atmosphériques / consommations d'énergie associées
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCGL - service mobilité
Structure(s) partenaire(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Communes - ADEME - ALISEE - PETR - EPCI voisins et Nantes Métropole - Transporteurs - Associations d'entreprises - Entreprises (salariés) - CCI - SYDELA - Région - ORACE - Département
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>Dans le cadre de la mise en oeuvre du PGD</p> <p>Déjà engagé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communication autour des mobilités : <ul style="list-style-type: none"> • Cellule Grand Lieu Développement • Petit Déjeuner des Entreprises <p>Dès 2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation au Challenge de la mobilité 2019, durant la semaine européenne de la mobilité durable (du 16 au 22 septembre 2019), pour sensibiliser, valoriser les pratiques, connaître les besoins et intérêts et initier les établissements à la mise en place d'un plan de mobilité - défi proposé par l'ADEME et Alisée - Structuration d'une démarche de plan de mobilité, avec les établissements intéressés et volontaires <p>Dès 2020 :</p> <p>Finalisation de la démarche et accompagnement progressif des établissements qui souhaitent adhérer à la démarche. Les étapes seront progressives, selon l'intérêt et l'envie de chacun des établissements et salariés. Un cadre général sera proposé (boîte à outils, charte...) et chaque établissement ou groupe d'établissement pourra adapter ce cadre à son contexte.</p>
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants au Challenge de la mobilité - Nombre de PDE et PDA réalisés sur le territoire

	- Evolution des parts modales des actifs du territoire (changement de pratiques) Nombre d'opérations valorisée Réalisation d'outils et ressources mobilisables pour la démarche	
Moyens financiers à consacrer	Enveloppe estimative de 15 000 € HT/PDE-PDA Animation / communication estimée à 10 000€ HT pour 3 ans	Moyens financiers estimés
		X
Moyens humains à consacrer	10%ETP Embauche d'une chargée de mission mobilité pour l'ensemble des sujets liés à la mobilité	Moyens humains estimés
		X
Impacts énergétiques	réduction des consommations d'énergie relatives au transport	Impacts énergétiques estimés
		X
Impacts environnementaux	Baisse des GES et des polluants atmosphériques liés au transport Amélioration du cadre de vie (moins de bruit, solidarité renforcée, création de lien social)	Impacts environnement. estimés
		X
Priorité de l'action	★★★	-- - + ++
<u>Hypothèses et objectifs</u>	<u>augmenter le taux d'occupation moyen de 1,2 pers/véhicule (moyenne nationale) à 1,4 pers/véhicule pour les trajets domicile/travail</u>	
<u>Réduction des consommations sur 6 ans</u>	<u>Production d'énergie renouvelable sur 6 ans</u>	<u>Réduction des émissions GES sur 6 ans</u>
<u>45,4 GWh</u>	<u>0,0 GWh</u>	<u>11 700 tCO2e</u>

Intitulé de l'action	1.3.4 Valoriser le réseau de transports en communs - Action du PGD
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie
Objectif stratégique	1.3 Se déplacer sobrement sur le territoire
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire l'usage de la voiture individuelle - Augmenter le report modal de la voiture vers le transport en commun - Faciliter les pratiques d'intermodalité
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCGL - service mobilité
Structure(s) partenaire(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Communes - Etat - Région - Conseil Départemental - CEREMA - Ademe - PETR - Intercommunalités limitrophes - Nantes Métropole - Transporteurs
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Dialogue avec les acteurs partenaires de manière continue, en particulier la Région (réseau Aléop), Nantes Métropole et le Pôle Métropolitain : <ul style="list-style-type: none"> • Réunions d'échanges (politique et technique) • Participation à l'étude mobilité pour l'élaboration du Schéma Régional des Transports - Participation à l'expérimentation d'une agence d'information et de vente des titres des AOM intervenant sur le territoire de la CCGL, en partenariat avec la Région (Cadre de l'étude mobilité pour l'élaboration du Schéma Régional des Transports) - Amélioration progressive de l'offre interurbaine de transport en commun du réseau Aléop sur le territoire (B2), selon les besoins, avec la Région : <ul style="list-style-type: none"> • 2017-2018 : 1 nouveau car à plancher bas sur les lignes 12 et 12 Express + 5 cars à plancher bas sur le lot de la ligne 62 • 2018-2019 : 1 car neuf sans plancher bas sur la ligne 180 + 1 car de 15 mètres, plu-capacitaire, sur la ligne 12 • Rentrée 2019 (sous réserve de confirmation officielle) : +1 aller-retour sur la ligne 12 / +1 aller-retour sur la ligne 12 express et Introduction d'un car au gaz sur la ligne 12 - Valorisation des services existants et leur articulation : lignes structurantes (12, 12 express, 62 et 180), transport à la demande (TAD) et transport solidaire en émergence - Amélioration des liaisons en transport en commun avec la métropole nantaise (B3) : <ul style="list-style-type: none"> • Optimiser la complémentarité entre le réseau interurbain Lila et le réseau urbain de la TAN • Etudier la faisabilité du prolongement (ligne C4) ou de la création d'une ligne de transport en commun structurante de la métropole nantaise (réseau TAN) jusqu'à l'échangeur du Taillis



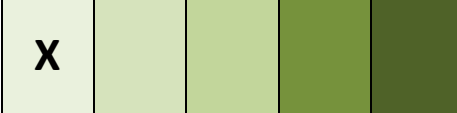

	<ul style="list-style-type: none"> - Etude des possibilités « d'ouvrir » le réseau de transport scolaire à d'autres usages (B6) - Etude de la potentielle réalisation de lignes de transport en commun intracommunautaires (B8) <ul style="list-style-type: none"> • Entre les communes • Navette de desserte des PA de la CCGL adaptées aux horaires de travail 					
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Fréquentation des lignes de transports en commun et des services de transports à la demande et transport solidaire Courriers et réunions d'échanges - Questionnaires de satisfaction des services (voir avec la Région) - Nombre de lignes de bus supplémentaires 					
Moyens financiers à consacrer	Temps investi dans les échanges avec les partenaires + coût éventuel d'une mission spécifique commanditée à un bureau d'études Enveloppe estimative pour la gestion d'une ligne de transport en commun proposant une desserte intracommunautaire non définie	Moyens financiers estimés				
		X				
Moyens humains à consacrer	5% ETP Embauche d'une chargée de mission mobilité pour l'ensemble des sujets liés à la mobilité	Moyens humains estimés				
		X				
Impacts énergétiques	Réduction des consommations d'énergie relatives au transport	Impacts énergétiques estimés				
					X	
Impacts environnementaux	Baisse des GES et des polluants atmosphériques liés au transport Amélioration du cadre de vie (moins de bruit, solidarité renforcée, création de lien social)	Impacts environnement. estimés				
		--	-		X+	++
Priorité de l'action	★★★					
Hypothèses et objectifs	Objectif : faire baisser de 1% les consommations du transport routier					
Réduction des consommations sur 6 ans	Production d'énergie renouvelable sur 6 ans		Réduction des émissions GES sur 6 ans			
<u>9,2 GWh</u>	<u>0,0 GWh</u>		<u>2 400 tCO2e</u>			

Intitulé de l'action	1.3.5 Développer (maintenir) l'offre de services de proximité
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie
Objectif stratégique	1.3 Se déplacer sobrement sur le territoire
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer à la population une offre de services satisfaisante tant quantitativement que qualitativement - Redynamiser les centres villes - Limiter les déplacements quotidiens en voiture individuelle - Favoriser l'emploi sur le territoire - Encourager le télétravail - Développer des espaces de télétravail et de coworking
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCGL et communes
Structure(s) partenaire(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Nantes Métropole - PETR (contrat de réciprocité signé avec Nantes Métropole) - Région - ARS - Département - Préfecture
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p><u>Maintien et développement des service de proximité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer une offre de service cohérente sur des sites identifiés (pôle santé pluridisciplinaires, etc.) - Favoriser la coopération entre communes et miser sur la complémentarité - Utiliser le foncier existant comme levier pour développer des services dans les centres-bourgs <p><u>Télétravail :</u></p> <p>Réflexion en cours sur le télétravail et le coworking entre Nantes Métropole et les intercommunalités voisines :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Lancement d'un "défi du télétravail" animé par Nantes Métropole avec comme objectif d'économiser 1 000 000 km de déplacements. ⇒ Se faire le relais et diffuser largement la communication du défi pour inciter les entreprises du territoire à s'inscrire au dispositif pour bénéficier de l'offre proposée. <p><u>Partie 1 : Inspiration!</u></p> <p>Plusieurs temps de visites apprenantes et conférences seront organisés et ouverts aux entreprises intégrant le défi (visites d'entreprises ayant mis en place le télétravail et aménagé leurs locaux en conséquence, visites d'espaces de coworking, conférences animées par des spécialistes)</p> <p><u>Partie 2 : Expérimenter</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Partager ses bureaux : des outils seront proposés aux entreprises qui souhaitent partager leurs locaux - Télétravailler à domicile : outils juridiques et opérationnels pour la mise en place du télétravail à domicile mis à la disposition des employeurs - Télétravail en coworking : accès à la liste et la cartographie des espaces de coworking du département (tarifs, disponibilités, offre de service)

	<p><u>Partie 3 : Comprendre</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Un questionnaire employeur : l'employeur visualise sa pratique et la compare aux autres entreprises du territoire - Un questionnaire salariés : l'employeur et la collectivité comprennent les problématiques des télétravailleurs et adaptent le dispositif pour qu'il réponde au mieux aux attentes 				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'entreprise et de collectivités participant au défi - Nombre de réponse aux questionnaires employeur et salariés 				
Moyens financiers à consacrer	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens de communication - Acquisition et/ou rénovation de locaux pour l'accueil de services 	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	<ul style="list-style-type: none"> Animation Retour d'expérience 	Moyens humains estimés			
			X		
Impacts énergétiques	Diminution du transport domicile travail	Impacts énergétiques estimés			
			X		
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
					X
Priorité de l'action	<p>★★★</p> <p style="text-align: center;">- - - + + +</p>				

Intitulé de l'action	1.3.6 Disposer d'une offre de commerces de proximité dans chaque commune									
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie									
Objectif stratégique	1.3 Se déplacer sobrement sur le territoire									
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> - Créer de l'emploi local - Redynamiser les centres villes - Réduire les déplacements en voiture - Recréer une offre locale de produits et de services correspondant à la demande 									
Structure(s) pilote(s) de l'action	Communes									
Structure(s) partenaire(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - CCGL - Banques - CCI - Chambre des Métiers et de l'artisanat 									
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir un diagnostic de l'offre existante et des besoins locaux des habitants • Lancer des appels à projet / démarcher des acteurs locaux et économiques régionaux • Soutenir les porteurs de projet : <ul style="list-style-type: none"> - proposer des locaux commerciaux (en centralité ou autour d'un pôle attractif) à mettre à disposition des porteurs de projets - disposer d'un site disponible pour les producteurs locaux et les marchands ambulants • Fournir des outils opérationnels d'accompagnement et d'aide à l'installation pour les porteurs locaux • Accompagner les commerçants de proximité pour valoriser l'offre commerciale locale (événementiel, animations) et développer des débouchés de vente locale (commerce numérique, etc.) • Oeuvrer à l'attractivité du territoire (aménagement, offre de transports, ...) incitant les entreprises à s'installer 									
Indicateurs de suivi	Nombre d'emplois créés - Nombre d'appels à projet lancés - Nombre d'acteurs économiques démarchés - Nombre de locaux identifiés comme pouvant être mis à disposition - Nombre d'entreprises engagées dans le "défi du télétravail" Nombre de déplacements domicile travail évités									
Moyens financiers à consacrer	- Acquisition et/ou rénovation de locaux pour l'accueil de commerces - Lancement des AAP	Moyens financiers estimés <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;">X</td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> </table>					X			
	X									
Moyens humains à consacrer	1 ETP Un agent du développement économique à plein temps	Moyens humains estimés <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;">X</td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> </table>						X		
		X								
Impacts énergétiques	réduction des déplacements	Impacts énergétiques estimés <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%;">X</td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> </table>				X				
X										
	Amélioration de la qualité de l'air	Impacts environnement. estimés <table border="1" style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 20%;"></td> </tr> </table>								

Impacts environnementaux					X	
Priorité de l'action	★ ★ ☆ - - - + + + +					

Intitulé de l'action	1.3.7 Développer l'économie locale : implanter des projets économiques qui créent et fixent l'emploi localement (y compris services)				
Axe stratégique	1. Vers un territoire sobre en énergie				
Objectif stratégique	1.3 Se déplacer sobrement sur le territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	Limiter les déplacements domicile travail en rapprochant les lieux de travail et en proposant des offres de service sur les espaces de travail				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCGL - Service développement économique				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	- CCI - CMA				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>Schéma territorial de zones d'activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en oeuvre la feuille de route pour les 15 prochaines années ⇒ stratégie foncière économique adoptée en mai 2019 <p>Desserte des zones d'activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des voies douces - Mettre en place un réseau de transport en commun - Favoriser le covoiturage <p>Développement de services pour limiter les déplacements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'installation de restaurants inter-entreprises, crèches, vélos en libre service, etc.. - Inciter les nouvelles entreprises qui s'installent à mettre en place des démarches éco responsables (transition énergétique et écologique) - Rédiger une charte pour un développement économique éco-responsable en faveur des entreprises 				
Indicateurs de suivi	- Réalisation du Schéma territorial de zones d'activité - Km de voie douces mises en place				
Moyens financiers à consacrer	Investissements dans des voies douces, une stratégie foncière	Moyens financiers estimés 			
Moyens humains à consacrer	Temps d'animation du service développement économique et emploi	Moyens humains estimés 			
Impacts énergétiques	Action qui diminuera les consommations d'énergie des entreprises et du transport domicile-travail mais qui n'impacte pas directement les économies d'énergie	Impacts énergétiques estimés 			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés 			
Priorité de l'action	★☆☆				


Axe 2 : Vers un territoire autonome




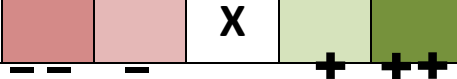
Intitulé de l'action	2.1.1 Elaborer un schéma directeur des énergies (développement des énergies renouvelables)	
Axe stratégique	2. Vers un territoire autonome	
Objectif stratégique	2.1 Développer les énergies renouvelables	
Ambitions du territoire pour cette action	Disposer d'une programmation énergétique à l'échelle du territoire de Grand Lieu pour : - freiner la consommation et améliorer l'efficacité énergétique - identifier le potentiel de production d'énergie renouvelable - augmenter l'utilisation d'énergie renouvelable	
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCGL	
Structure(s) partenaire(s) de l'action	- Sydela - Atlansun, - Atlanbois - Chambre d'Agriculture - AILE	
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>1. Travailler avec le Sydela sur les potentiels identifiés (solaire photovoltaïque et éolien) pour valider les données</p> <p>2. Mettre à disposition et communiquer sur les études photovoltaïque et éolien</p> <p><u>3. Réaliser une étude détaillée des potentiels et des objectifs de développement par énergie (méthanisation, solaire photovoltaïque, éolien, solaire thermique, géothermie, bois énergie) et notamment les potentiels de mise en place de réseaux de chaleur dans les zones fortement consommatrices de chaleur (centre bourgs, ZAC...) en intégrant les résultats de l'étude en cours sur le Pays de Retz sur la "perception des énergies renouvelables par les habitants d'un territoire et sur les conditions de leur implication citoyenne"</u></p> <p><u>3.4.</u> Intégrer les prescriptions dans les documents d'urbanisme lors de leurs révision (PLU, SCOT)</p> <p><u>4.5.</u> Communiquer sur les résultats et mettre en oeuvre les projets d'énergie renouvelables</p> <p><u>5-6.</u> Réfléchir à une filière de recyclage des panneaux sur le territoire</p> <p><u>L'étude de la mise en place de photovoltaïque au sol sera limitée aux zones déjà artificialisées (ancienne décharges, friches industrielles, anciennes carrières...).</u></p> <p><i>Faire attention avec l'éolien aux Trames Vertes et Bleues, zones Natura 2000 Lac de Grand Lieu, corridors écologiques et aux aspects paysagers, patrimoniaux pour le photovoltaïque</i></p> <p><i>Préférer le solaire, le photovoltaïque, le solaire thermique, la géothermie plutôt que le bois énergie (dégradation de la qualité de l'air / faibles ressources sur le territoire)</i></p>	
Indicateurs de suivi	Evolution de la production d'énergie renouvelable	
	Réalisation d'une étude : 30 à 50 000 €	Moyens financiers estimés

Moyens financiers à consacrer				X		
Moyens humains à consacrer	- Travail avec le Sydela puis suivi de l'étude - Communication et animation	Moyens humains estimés				
			X			
Impacts énergétiques	Augmentation de la production d'énergie renouvelable	Impacts énergétiques estimés				
			X			
Impacts environnementaux	A voir en fonction des commentaires en <i>italiques</i>	Impacts environnement. estimés				
				X		
Priorité de l'action	★☆☆	-	-		+	+++
<u>Hypothèses et objectifs</u>	<u>Le schéma directeur permettra de faciliter la mise en place d'une installation de méthanisation en injection et de 10ha d'ombrière de parking photovoltaïque</u>					
<u>Réduction des consommations sur 6 ans</u>	<u>Production d'énergie renouvelable sur 6 ans</u>	<u>Réduction des émissions GES sur 6 ans</u>				
<u>0,0 GWh</u>	<u>57,4 GWh</u>	<u>6 900 tCO2e</u>				




Intitulé de l'action	2.1.2 Faire émerger des projets d'ENR citoyens ou collectif et accompagner le montage technique et financier	
Axe stratégique	2. Vers un territoire autonome	
Objectif stratégique	2.1 Développer les énergies renouvelables	
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les collectivités pour faciliter l'émergence de projets d'énergie renouvelable citoyens sur leur territoire - Faire émerger des collectifs locaux de citoyens désirant développer un projet d'EnR - Incuber les projets d'énergie renouvelable des collectifs citoyens pour faciliter leur développement 	
Structure(s) pilote(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Energies Citoyennes en Pays de la Loire - PETR 	
Structure(s) partenaire(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Alisée - SYDELA - Chambre d'Agriculture - Association AILE - Relais bois énergie - Atlansun - Energie Partagée 	
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ol style="list-style-type: none"> 1. Co-construire un programme d'actions concret avec la collectivité pour permettre la mobilisation autour d'un projet territorial d'énergie renouvelable citoyen [1 à 3 mois]. 2. Mettre en œuvre la stratégie de mobilisation, faire découvrir les enjeux de la transition énergétique (ciné-débats, conférences sur le thème de la transition énergétique, visites de projet EnR local) et accompagner la structuration du « noyau dur » [1 à 3 mois]. 3. Accompagner le groupe projet à définir son projet [1 à 6 mois] : former les agents de la collectivité ou payer des formateurs. 4. Guider le groupe dans les choix techniques, économiques et juridiques [1 à 6 mois] en préférant le solaire, le photovoltaïque, le solaire thermique ou la géothermie plutôt que le bois énergie pour la qualité de l'air. 5. Outiller les groupes pour lancer la mobilisation financière des citoyens et des partenaires publics [1 à 6 mois]. <p><i>En cas de mise en place de panneaux solaire : vigilance vis-à-vis des aspects paysagers, patrimoniaux et des Trames Vertes et Bleues, favoriser les panneaux sur du foncier déjà existant et réfléchir à une filière de recyclage des panneaux sur le territoire</i></p> <p><i>En cas de mise en place d'éolien : vigilance avec les zones Natura 2000 et les Trames Vertes et Bleues</i></p>	
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'initiatives citoyennes sur le territoire - Nombre de projets en production 	
	De 5 à 15k€ / an selon la commande	Moyens financiers estimés

Moyens financiers à consacrer			X			
Moyens humains à consacrer	Selon la demande	Moyens humains estimés				
			X			
Impacts énergétiques		Impacts énergétiques estimés				
					X	
Impacts environnementaux	A voir en fonction des commentaires en <i>italiques</i>	Impacts environnement. estimés				
				X		
Priorité de l'action	★☆☆	-	-	-	+	+++
<u>Hypothèses et objectifs</u>	<u>Atteindre 10% d'EnR produite sur le territoire par des projets citoyens en fin de PCAET (5% en moyenne en Pays de la Loire en 2020)</u>					
<u>Réduction des consommations sur 6 ans</u>	<u>Production d'énergie renouvelable sur 6 ans</u>	<u>Réduction des émissions GES sur 6 ans</u>				
<u>0,0 GWh</u>	<u>28,6 GWh</u>	<u>600 tCO2e</u>				

Intitulé de l'action	2.1.3 Etre en veille sur les dispositifs d'épargne salariale qui pourraient favoriser le développement de projets d'énergie renouvelable				
Axe stratégique	2. Vers un territoire autonome				
Objectif stratégique	2.1 Développer les énergies renouvelables				
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les salariés sur les projets d'énergie renouvelable - Favoriser l'acceptation sociale des projets d'énergie renouvelable - Renforcer la production d'énergie renouvelable du territoire 				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCGL				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Club d'entreprises du territoire - ECPDL - Banques 				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Mener un recensement des éventuels retours d'expériences similaires en France ou à l'étranger - Se renseigner auprès des banques sur les dispositifs pouvant exister pour favoriser l'épargne salariale - Vérifier juridiquement sur la possibilité de flécher l'épargne salariale vers des projets d'énergie renouvelable ou de compensation environnementale 				
Indicateurs de suivi	Si dispositif faisable : Euros investis dans des projets d'ENR				
Moyens financiers à consacrer	Pas d'investissement	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	Veille à maintenir	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques	Dépendra des projets réalisés suite à la mobilisation	Impacts énergétiques estimés			
			X		
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action					

Intitulé de l'action	2.2.1 Accompagner les entreprises à l'éco-production, à l'efficacité énergétique et à la valorisation de l'énergie fatale				
Axe stratégique	2. Vers un territoire autonome				
Objectif stratégique	2.2 Favoriser l'écologie industrielle sur le territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> - Diminuer les consommations d'énergie des entreprises - Améliorer la compétitivité des entreprises du territoire - Développer des projets d'EnR privés - développer l'exemplarité et l'innovation des entreprises sur les thématiques climat-air-énergie 				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCGL - Service développement économique				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - CCI - CMA - Orace - Associations d'entreprises du territoire 				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ol style="list-style-type: none"> 1. Maintenir une veille sur les dispositifs disponibles (Flash-diag de la CCI, opération TPE-PME, gagnantes sur tous les couts...) pour accompagner les entreprises et engager une réflexion sur l'utilisation de la chaleur fatale 2. Communiquer auprès des entreprises sur les dispositifs à disposition et lancer une plateforme sur les bonnes pratiques énergétiques des entreprises du territoire 3. Proposer un accompagnement financier sur les dispositifs disponibles le cas échéant <p><i>Si développement de projets d'EnR, préférer le solaire, le photovoltaïque, le solaire thermique, la géothermie</i></p>				
Indicateurs de suivi	Dispositifs identifiés et retransmis aux entreprises				
Moyens financiers à consacrer	Veille et communication, peu de moyens financier à mobiliser	Moyens financiers estimés 			
Moyens humains à consacrer	Veille et communication par le service développement économique	Moyens humains estimés 			
Impacts énergétiques	Economies d'énergie dans les entreprises	Impacts énergétiques estimés 			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés 			
Priorité de l'action	★☆☆				
Hypothèses et objectifs	<u>Faire baisser de 5% les consommations de l'industrie et couvrir 1% des consommations par de l'énergie fatale</u>				

<u>Réduction des consommations</u> <u>sur 6 ans</u>	<u>Production d'énergie renouvelable</u> <u>sur 6 ans</u>	<u>Réduction des émissions GES</u> <u>sur 6 ans</u>
<u>46,8 GWh</u>	<u>8,4 GWh</u>	<u>1 324 tCO2e</u>

Intitulé de l'action	2.2.2 Prendre en charge, promouvoir et soutenir le développement des filières bois-énergie et bois construction locale à haute performance environnementale				
Axe stratégique	2. Vers un territoire autonome				
Objectif stratégique	2.2 Favoriser l'écologie industrielle sur le territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> - Développer le stockage carbone dans le bois local - Structurer localement la filière bois pour valoriser leurs débouchés - Favoriser une production locale de bois pour répondre à la demande sur le territoire 				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCGL				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Atlanbois - Cuma - Sydela - Chambre d'agriculture 				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>1. Etat de la filière locale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire un état des lieux des acteurs de la filière bois sur le territoire (agriculteurs, producteurs, transformateurs, consommateurs) pour identifier les attentes, les besoins, les pratiques et la nature des activités forestières, y compris pour leur adaptation au changement climatique - Selon les résultats de l'état des lieux, identifier les activités à renforcer sur le territoire (création de plateforme de séchage et de stockage destinées en priorité à un usage local, espaces/groupes de discussion entre acteurs, création d'association, de SEM ou de SCIC, label pour le bois local...) - Identifier les opportunités pour la mise en oeuvre d'une opération de construction / rénovation bois en adaptant les spécifications techniques aux caractéristiques du bois local <p>2. Entretien du bois du domaine public</p> <ul style="list-style-type: none"> - Replanter systématiquement les arbres coupés sur le domaine public - Valoriser le bois coupé vers du bois d'oeuvre ou du bois énergie (Valoriser la filière bois d'oeuvre et utiliser les déchets de cette filière en bois-énergie) 				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Quantité de bois produite et valorisée sur le territoire - Nombre d'opérations de construction / rénovation bois effectuées à partir de bois local sur le territoire et/ou par la collectivité 				
Moyens financiers à consacrer	Cout de la réalisation de l'état des lieux puis investissement pour l'opération exemplaire	Moyens financiers estimés 			
Moyens humains à consacrer	Suivi de l'état des lieux, identification d'une opération exemplaire	Moyens humains estimés 			
Impacts énergétiques	Augmentation de la production du territoire	Impacts énergétiques estimés 			

Impacts environnementaux	Impact négatif selon prise en compte commentaires	Impacts environnement. estimés				
Priorité de l'action	★ ★ ☆	-	X		+	++

Intitulé de l'action	2.2.3 Développer l'économie circulaire au travers de retour d'expérience et d'échanges de bonnes pratiques
Axe stratégique	2. Vers un territoire autonome
Objectif stratégique	2.2 Favoriser l'écologie industrielle sur le territoire
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> - Partager les bonnes pratiques pouvant être déjà engagées par la mise en réseau d'acteurs - Réfléchir à de nouvelles actions à développer - Favoriser les échanges de « proximité »
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCGL - Service développement économique
Structure(s) partenaire(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Cellule Grand Lieu Développement - PETR - Solutions&Co - CCI - CMA - Chambre d'Agriculture
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • S'appuyer sur l'instance Grand Lieu Développement, créée en 2017, pour favoriser les échanges entre les différents acteurs économiques du territoire – réunions 2 à 3 fois par an pour favoriser le business local (économie circulaire) : <ul style="list-style-type: none"> - actions en matière d'offres foncières, d'immobilier d'entreprises et de services aux entreprises - volet communication / réseau / relations avec les entreprises / marketing territorial - mobilités et développement numérique du territoire - relations avec la Métropole, les autres EPCI voisines, besoins en infrastructures (mobilités) • S'appuyer sur les expériences des associations d'entreprises existantes pour développer certains projets : <ul style="list-style-type: none"> - bourse au covoiturage (IePAD) - gestion mutualisée des déchets (IePAD) - lobbying auprès des partenaires pour développement l'offre en transports en commun (IePAD) - mise en place de ruches (La Forêt Entreprendre) - partenariat avec la LPO (IePAD) - amélioration de la gestion des eaux pluviales (IePAD) - etc. • S'appuyer sur les réunions d'informations et formations territorialisées à destination des chefs d'entreprises et de leurs collaborateurs (mises en place par la CCGL depuis 2015), avec notamment le partenariat des Chambres consulaires (CCI et CMA) dans le cadre de conventionnements : <ul style="list-style-type: none"> - limitation des déplacements vers la métropole - développement des échanges entre entreprises du territoire - etc. • Communiquer auprès des entreprises :

	- diffusion de newsletters à l'attention des acteurs économiques pour leur faire part des expériences/actions engagées sur le territoire de la CCGL ou sur des territoires extérieurs (partage et diffusion d'expériences)				
Indicateurs de suivi	- Nombre de réunions de l'instance Grand Lieu Développement - Nombre d'actions lancées Nombre de formations proposées aux entreprises sur le territoire de la CCGL Nombre de newsletters diffusées				
Moyens financiers à consacrer	Financement effectué dans le cadre de conventions	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	Animation	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques	Faible impact direct	Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★★★	-	-	+	+++

Intitulé de l'action	2.3.1 Mettre en place un Programme Alimentaire territorial pour concilier les enjeux alimentaires, agricoles et environnementaux
Axe stratégique	2. Vers un territoire autonome
Objectif stratégique	2.3 Encourager l'autonomie alimentaire du territoire en proposant une alimentation locale et saine
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les acheteurs et les transformateurs aux circuits courts alimentaires pour limiter les émissions de gaz à effet de serre - Accompagner les exploitants agricoles à diversifier leurs débouchés vers des circuits courts de transformation et de vente - Mettre en valeur les produits locaux - Développer l'agriculture biologique
Structure(s) pilote(s) de l'action	PETR
Structure(s) partenaire(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - CCGL - Communes - Auran - Draaf - Region - ADEME - Chambre d'agriculture - Gab 44 - Civam - Terroirs - Mangers Bio - Structures de restauration collective - Association de gestion des jardins familiaux
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p><u>Année 1</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic visant à établir une meilleure connaissance du système alimentaire, du point de vue de l'offre agricole (productions agricoles, foncier...), des équipements industriels de collecte et de transformation (établissements, filières...), des circuits de distribution (formats de vente, surfaces de vente, plateformes logistiques...) et de la consommation alimentaire (budget, volumes...) ; un zoom sera fait sur le fonctionnement et l'approvisionnement des restaurants scolaires du territoire ; - Organisation d'un séminaire d'échanges autour de la restauration collective scolaire visant le partage d'expériences entre communes « pilotes » du Pays de Retz et les communes volontaires pour introduire des aliments bio et locaux dans les cantines et formation des responsables des marchés publics au levier de la commande publique. Se fixer comme objectif d'aboutir à la mise en place de groupements d'achats alimentaires en conformité avec le projet de loi Alimentation et Agriculture en cours de discussion ; - Partenariat avec Nantes Métropole dans le cadre du transfert du MIN : mise en place d'un groupe de travail sur l'opportunité de valoriser la production agricole locale sur le marché nantais et de structurer l'offre à l'aune de ce nouvel équipement ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement du développement de l'association produit en Pays de Retz auprès des producteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs locaux en associant les consulaires ; - Actions de valorisation des initiatives visant le développement de la production alimentaire en milieu urbain via les associations locales et promotion des festivités locales (Ruralies de la Chevrolière, échappées clownesques, vélo dépayant...); - Mise en place avec le GAB 44 et promotion d'un défi Famille à Alimentation Positive sur le Pays de Retz. <p><u>Année 2 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation prospective des producteurs et transformateurs locaux en réponse à la demande exprimée par les communes en matière de restauration scolaire ; - Le cas échéant : étude de préfiguration pour la création d'une plateforme d'approvisionnement local type légumerie dans le Pays de Retz suite au partage d'expériences initié dans le cadre de la coopération avec Nantes Métropole ; - Elargissement des publications de catalogues des producteurs locaux à l'échelle de tout le Pays de Retz et en assurer la promotion auprès des consommateurs nantais ; - Organisation d'ateliers culinaires dans les associations caritatives du Pays de Retz et auprès du grand public en invitant Gilles DAVEAU, auteur de manuels de cuisine alternative. <p>Hors financement AAP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconquête des espaces agricoles délaissés – soutien à la transmission des exploitations d'élevage – restructuration des exploitations via les échanges parcellaires ; - Poursuite des programmes de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire dans les établissements scolaires. <p>Un copil constitué des élus communaux en charge de la restauration collective (scolaire) et 4 groupes de travail constitués :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Restauration collective, o Production locale et transformation, o Alimentation pour tous, o Lutte contre les gaspillages alimentaires. <p>En parallèle, développer les jardins partagés (familiaux) sur le territoire, en commençant par l'inventaire des jardins familiaux prévu dans le PLPDMA dans le cadre de la valorisation de compost, puis en échangeant avec les responsables pour identifier leurs besoins (manque d'adhérent, manque de parcelles...) et les possibilités de mise en place de charte pour éviter l'utilisation de produits phytosanitaires.</p>
<p>Indicateurs de suivi</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution de la part du bio et du sous signe de qualité dans la restauration collective - Evolution des magasins de producteurs locaux

	- Evolution de producteurs pratiquant de la vente à la ferme Nombre de temps forts et participants au temps de mobilisation-sensibilisation Nombre de jardins familiaux				
Moyens financiers à consacrer	92 000 € pour 2 ans	Moyens financiers estimés			
				X	
Moyens humains à consacrer	30 % d'1 ETP	Moyens humains estimés			
			X		
Impacts énergétiques	Les impacts dépendront des actions qui seront retenues et mises en place	Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
					X
Priorité de l'action	★★★	-	-	+	++

Axe 3 : Vers un territoire préservé et résilient



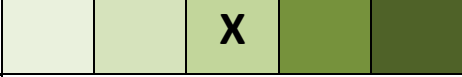
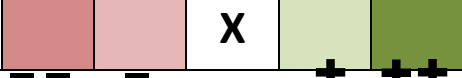

Intitulé de l'action	3.1.1 Sensibiliser et accompagner les exploitants agricoles à la plantation de haies bocagères, à la plantation intra parcellaire et à l'exploitation de la ressource				
Axe stratégique	3.Vers un territoire préservé et résilient				
Objectif stratégique	3.1 Agir pour protéger le bocage et la biodiversité associée, renforçant les capacités de séquestration carbone du territoire				
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter le linéaire de haies sur le territoire - Augmenter le stockage carbone - Favoriser la biodiversité 				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCGL				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Chambre d'agriculture - Syndicat de bassin versant 				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Cartographier les zones "sans usage" (espaces interstitiels) pour planter des bois ou des haies • Accompagner et financer des campagnes de plantation de boisement et haies • Renforcer le maillage bocager en donnant les moyens, techniques et financiers, aux agriculteurs pour replanter, entretenir et exploiter la ressources en bois • Sensibiliser les acteurs du territoire (entreprises, citoyens, etc.) sur les multiples co-bénéfices des haies • Inclure la protection des haies dans les PLU en incluant un inventaire systématique pour les protéger. • Favoriser l'exploitation de la ressource en bois d'œuvre et utiliser les déchets pour la filière bois-énergie 				
Indicateurs de suivi	- linéaire de haies supplémentaires mises en place Qualité de la ressource				
Moyens financiers à consacrer	Subventions auprès des exploitants agricoles - Mise en place de conventionnement avec la Chambre d'agriculture (La Chevrolière, Pont Saint Martin) - Communication	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	Suivi des actions	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques	Production d'énergie secondaire : prioritairement le développement du stockage carbone et de la biodiversité	Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux	Selon prise en compte des commentaires de l'évaluation environnementale stratégique	Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★★★				
Hypothèses et objectifs	Objectif : augmentation de 10% de la surface de haies et de forêts sur le territoire d'ici 2025				

<u>Réduction des consommations</u> <u>sur 6 ans</u>	<u>Production d'énergie renouvelable</u> <u>sur 6 ans</u>	<u>Réduction des émissions GES</u> <u>sur 6 ans</u>
<u>0,0 GWh</u>	<u>0,0 GWh</u>	<u>2 226 tCO2e</u>

Intitulé de l'action	3.1.2 Mettre en œuvre des outils favorisant la biodiversité
Axe stratégique	3.Vers un territoire préservé et résilient
Objectif stratégique	3.1 Agir pour protéger le bocage et la biodiversité associée, renforçant les capacités de séquestration carbone du territoire
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> - S'adapter aux conséquences du changement climatique et de la pollution de l'air en ville - Maintenir et préserver la biodiversité locale - Accompagner le changement de mentalité sur la végétation spontanée - Renforcer la prise de conscience de l'importance de la préservation des espaces de nature en ville déjà présents dans le ralentissement et le stockage des eaux pluviales - Assurer les continuités écologiques/TVB
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCGL et communes
Structure(s) partenaire(s) de l'action	CPIE
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • S'appuyer sur les outils réglementaires disponibles pour : <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la prise en compte de la biodiversité dans les documents de planification et d'urbanisme (TVB, continuité écologique, nature en ville) - Limiter l'imperméabilisation des terrains grâce aux outils réglementaires (ex : limitation de l'imperméabilisation à 25% de la surface totale de la parcelle) - Intégrer la nature en ville dans les documents d'aménagement et les futurs projets d'aménagement urbains (Végétalisation des pieds des arbres, bordures de trottoirs, places publiques, végétalisation des zones d'activités (prairies fleuries, fauchage raisonné)) - Prioriser la non-artificialisation de parking pour favoriser l'infiltration de l'eau - Interdire l'agrandissement de parcelle et la destruction de haies - Limiter l'artificialisation des sols dans les documents urbanisme - Réaliser une étude des espaces naturels dégradés, et prévoir des actions de restauration écologique • S'appuyer sur les outils de sensibilisation et les associations existantes pour : <ul style="list-style-type: none"> - Inciter la plantation de haies via des subventions et/ou des partenariats - Introduire des jardins collectifs/ partagés dans les établissements scolaires - Protéger la biodiversité végétale avec les pollinisateurs dont les abeilles domestiques - Sensibiliser les habitants à la mise en place de bacs, de distribution de graines locales pour fleurir les trottoirs, soutien d'action type "Incroyables comestibles", jardins familiaux, etc. pour développer une culture de la nature spontanée • Mettre en place une communication et des formations associées et adaptées pour : <ul style="list-style-type: none"> - Tolérer les herbes spontanées et former les agents d'entretien des espaces verts (existence de la formation du CNFPT sur la maîtrise des principes de la gestion différenciée des espaces publics et mise en oeuvre de politique sans pesticide, de la formation du CPIE à destination des employés municipaux sur

	<p>la connaissance de la flore sauvage et la réduction des biodéchets de la commune, par exemple)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réintroduire des espèces locales, non allergisantes et adaptées au changement climatique (faiblement consommatrices en eau) - Organiser des ateliers/campagnes de sensibilisation sur la nature en ville et la biodiversité ordinaire (auprès des scolaires) pour accompagner le changement de vision des citoyens via des actions de sensibilisation - Proposer des expositions, des visites, des événements, des conférences valorisant la nature en ville - Accompagner la création de jardins familiaux - Accompagner des projets "d'aménagement urbain concerté" avec les habitants
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Continuités écologiques Nombre d'actions de sensibilisation - Zéro phyto Nombre d'agents formés m2 de surfaces d'espaces verts en gestion différenciée
Moyens financiers à consacrer	<p>Pour info : plantations - préservation du bocage: aides du PETR jusqu'au 31/12/2018, 1000 €/ha ou par km de haie bocagère + 1200 € / plan de gestion bocager</p>
Moyens humains à consacrer	<p>Animation Support communication</p>
Impacts énergétiques	<p>Pas d'impact énergie direct</p>
Impacts environnementaux	
Priorité de l'action	<p>★★★</p>

Moyens financiers estimés				
X				
Moyens humains estimés				
	X			
Impacts énergétiques estimés				
X				
Impacts environnement. estimés				
			X	
-	-		+	++

Intitulé de l'action	3.2.1 Poursuivre la mise en œuvre du PLH				
Axe stratégique	3.Vers un territoire préservé et résilient				
Objectif stratégique	3.2 Aménager un territoire durable				
Ambitions du territoire pour cette action	Favoriser le renouvellement urbain et étudier les opportunités de densification				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCGL - pôle urbanisme-habitat				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	- Elus et agents des communes - Aménageurs - Bailleurs sociaux - Services de l'Etat (DDTM)	- PETR - Agence foncière de Loire Atlantique - CCAS - AURAN			
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une politique foncière sur chaque commune via un programme d'action foncière réalisé en 2018 dans le cadre du PLH : pour lutter contre l'étalement urbain, favoriser le renouvellement urbain, favoriser la densification des dents creuses... • Optimiser les capacités du parc existant : accompagner les transitions énergétiques (aides du PIG pour lutter contre la précarité énergétique), lutte contre la vacance des logements (2019-2023) • Sensibiliser à l'aménagement durable des territoires : réalisation d'une charte pour la qualité des nouveaux quartiers, réunions d'information et de sensibilisation avec les élus, suivi de la mise en place d'un guichet unique, actions de communication sur les objectifs du PLH... (2019-2023) • Expérimenter des opérations BIMBY ("Build in my backyard") 				
Indicateurs de suivi	- Utilisation du tableau de bord du PLH qui définit l'ensemble des indicateurs pour évaluer le PLH : nombre de logements réalisés, formation des acteurs locaux, réalisation de la charte pour la qualité des Nouveaux quartiers, bilan logements sociaux, etc. - Observatoire sur le foncier (mis en place fin 2018) : inventaires et suivis cartographiques				
Moyens financiers à consacrer	Aides versées dans le cadre du PIG	Moyens financiers estimés 			
Moyens humains à consacrer	1 chargé de mission PLH	Moyens humains estimés 			
Impacts énergétiques	Large public touché, action structurante. Le résidentiel représente 23% des consommations d'énergie du territoire	Impacts énergétiques estimés 			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés 			
Priorité de l'action	★★★ 				

Intitulé de l'action	3.2.2 Intégrer les volets air-climat-énergie dans les documents d'urbanisme (SCOT, PLU) et d'aménagement du territoire (cahier des charges des lotissements, ZAC)
Axe stratégique	3.Vers un territoire préservé et résilient
Objectif stratégique	3.2 Aménager un territoire durable
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le levier des plans locaux d'urbanisme pour éviter l'étalement urbain, l'artificialisation des sols, la destruction de la biodiversité, la disparition des surfaces agricoles autour des villes - Revoir les volets air climat énergie dans le PLU pour faciliter les démarches de transition
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCGL - pôle urbanisme-habitat
Structure(s) partenaire(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li style="width: 50%;">- Elus et agents des communes <li style="width: 50%;">- PETR <li style="width: 50%;">- Aménageurs, <li style="width: 50%;">- Agence foncière de Loire Atlantique <li style="width: 50%;">- Bailleurs sociaux <li style="width: 50%;">- CCAS <li style="width: 50%;">- Services de l'Etat (DDTM) <li style="width: 50%;">- AURAN
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Etudier les zones agricoles et naturelles vulnérables, en bordure de ville • Etablir un zonage préservant les surfaces agricoles • Adapter les règles d'urbanisme pour permettre la densification urbaine (formes urbaines, qualité architecturale) • Faciliter les démarches pour nouveaux types d'habitat : habitat partagé, participatif, mobile • Essayer de généraliser l'utilisation de la charte des nouveaux quartier lorsqu'elle sera réalisée pour les lotissements et les ZAC • Se doter d'outils réglementaires pour sectoriser le maraîchage, pour préserver les haies, les boisements et les zones humides • Adapter les règlements d'urbanisme en faveur des projets énergie renouvelable : règlement toitures, favoriser l'isolation par l'extérieur pour les vieux logements, <u>autoriser les installations collectives de production de chaleur et les droits de passage de réseau de chaleur sur le domaine public lorsque cela est pertinent</u> • Utiliser l'étude de potentiels EnR intégrée aux études d'impacts (depuis la loi ELAN) dans les règlements de ZAC ou de quartiers/lotissements soumis à Evaluation environnementale - Généraliser si possible ce principe pour les lotissements non soumis à Evaluation environnementale mais d'une certaine importance • <u>Encourager l'optimisation du foncier économique par la valorisation des fonciers non construits et densifier les Parcs d'Activités (étude à venir en lien avec l'AURAN)</u>
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Surface de zones non constructibles - Evolution des surfaces agricoles - Surface de zones protégées <u>Nombre de projets intégrant une étude EnR</u> - Nombre de mises à jour des PLU et du SCOT en faveur de l'énergie et de la biodiversité

Moyens financiers à consacrer	Coût des études Budget du service urbanisme	Moyens financiers estimés					
			X				
Moyens humains à consacrer	1 ETP au service urbanisme	Moyens humains estimés					
				X			
Impacts énergétiques	Action structurante, impact large des documents d'urbanisme et d'aménagement	Impacts énergétiques estimés					
				X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés					
				X			
Priorité de l'action	★★★	-	-		+	+	+

Intitulé de l'action	3.3.1 Réaliser un diagnostic complet de la production agricole du territoire				
Axe stratégique	3.Vers un territoire préservé et résilient				
Objectif stratégique	3.3 Adapter notre agriculture au changement climatique et encourager l'adoption de pratiques culturales plus durables				
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la résilience de l'agriculture sur le territoire - Préserver la diversité des pratiques (culture et élevage) - Préserver la ressource en eau - Favoriser les continuités écologiques - Améliorer la qualité de l'air 				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Chambre d'agriculture				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - CCGL - PETR - CIVAM - GAB 				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>1. Réalisation du diagnostic :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir l'objectif du diagnostic - Recenser et cartographier les pratiques agricoles du territoire de façon détaillée - Déterminer la ou les typologies les plus adaptées au territoire - Evaluer la vulnérabilité des systèmes et des cultures face au changement climatique - Estimer l'impact environnemental, bilan carbone, qualité de l'air, et stockage carbone des sols/bois - Identifier les pratiques agricoles vertueuses - Par l'exemplarité, fournir des préconisations sur les pratiques les plus résilientes et sobres / scénarisation des transitions agricoles : s'appuyer sur le scénario Afterres 2050 et étudier sa faisabilité à l'échelle du territoire <p>2. Structuration d'un groupe de travail "vers une agriculture résiliente" pour valoriser les préconisations issues du diagnostic et sensibiliser les agriculteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lancer des expérimentations - Organiser de temps collectifs d'échanges, interventions de professionnels pour échanger sur les pratiques - Essaimer les bonnes pratiques - Proposer un accompagnement pour les agriculteurs volontaires dans la transition agricole 				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs engagés dans le groupe de travail - Nombre d'Expérimentations lancées - Evolution du carbone stocké - Diminution des émissions de GES - Utilité du diagnostic pour le secteur 				
Moyens financiers à consacrer	<ul style="list-style-type: none"> - BE en charge de la réalisation du diagnostic - Animation du réseau/groupe de travail - Communication 		Moyens financiers estimés		
					X
	- Prestation extérieure		Moyens humains estimés		

Moyens humains à consacrer	- Animation		X			
Impacts énergétiques	L'agriculture représente 8% des consommations d'énergie du territoire, action principalement sur d'autres secteurs que l'énergie	Impacts énergétiques estimés				
			X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés				
					X	
Priorité de l'action	★★★	-	-	-	+	+++

Intitulé de l'action	3.3.2 Accompagner les échanges parcellaires entre exploitations agricoles et maintenir l'élevage et le pâturage sur le territoire				
Axe stratégique	3.Vers un territoire préservé et résilient				
Objectif stratégique	3.3 Adapter notre agriculture au changement climatique et encourager l'adoption de pratiques culturales plus durables				
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> - Limiter les trajets - Préserver les zones humides - Favoriser le stockage carbone - Prendre en compte la biodiversité - Assurer les continuités écologiques - Développer les systèmes pâturants en intégrant des boviducs et des échanges parcellaires 				
Structure(s) pilote(s) de l'action	Chambre d'agriculture				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - CIVAM - CCGL - GAB - PETR 				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les démarches déjà réalisées sur Le Bignon, sur Montbert et Saint Colomban • Programmer une rencontre entre la chambre d'agriculture sur les possibilités d'accompagnement dans le cadre des échanges parcellaires • Poursuivre les échanges parcellaires en s'assurant qu'ils ne vont pas augmenter les surfaces et diminuer les linéaires de haies : prévoir des conditions de réalisation • Faire le lien avec la sensibilisation des exploitations agricoles pour essayer les pratiques agricoles vertueuses et diminuer les émissions de NH3 				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - km évités - GES évités - Hectares de cultures remises en prairies 				
Moyens financiers à consacrer	6000 € / commune	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	Suivi et animation	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques	Diminution des transports	Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	<div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;"> ★ ★ ☆ -- -- + ++ </div>				

<u>Hypothèses et objectifs</u>	<u>Toucher 20% des exploitations agricoles du territoire et faire baisser de 10% leurs consommations d'énergie</u>	
<u>Réduction des consommations sur 6 ans</u>	<u>Production d'énergie renouvelable sur 6 ans</u>	<u>Réduction des émissions GES sur 6 ans</u>
<u>4,9 GWh</u>	<u>0,0 GWh</u>	<u>900 tCO2e</u>

Intitulé de l'action	3.4.1 Préserver la qualité de la ressource en eau
Axe stratégique	3.Vers un territoire préservé et résilient
Objectif stratégique	3.4 Mettre en place une gestion durable et responsable des ressources naturelles
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver la santé des habitants - Préserver la qualité de l'eau des bassins de captage - Préserver la qualité des sols et de l'air
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCGL et communes
Structure(s) partenaire(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Opérateur du réseau d'eau - Agence de l'eau - Chambre d'agriculture - SBVGL - SAH - ARS - PETR - Département
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Eau potable</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Définir des protections de captage en eau potable • <u>Eaux usées</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la politique de soutien de remise aux normes des installations autonomes - Poursuivre la réalisation de Schémas Directeurs d'Assainissement Eaux Usées sur les communes du territoire - état des lieux des réseaux et des stations d'épuration : <ul style="list-style-type: none"> ○ Objectifs : Réduire l'intrusion d'eaux claires parasites au sein des réseaux et améliorer les performances et la fiabilité des stations d'épuration ○ Elaboration de programmes de travaux pluriannuels répondant à ces objectifs - Poursuivre la réalisation de diagnostics permanent des eaux claires parasites cadre du contrat de Délégation de Service Public - Réaliser une étude sur la destination des boues des stations d'épuration (épandage, compostage, etc..) • <u>Eaux pluviales</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Encourager l'infiltration directe des eaux de pluie à la parcelle - Eviter l'artificialisation des sols et l'utilisation d'intrants chimiques agricoles • <u>GEMAPI</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Assurer la protection des zones humides (tourbières), des fossés, des champs captants et de la ressource en eau - Réduire l'usage des pesticides et tendre vers le zéro phyto dans les jardins : proposer des cours de jardinage - Diminuer les émissions d'ammoniac (NH3) et de CO2 - Adapter les réseaux de surveillance aux usages des eaux - Mettre en place un suivi des polluants dans l'eau: capteurs - Travailler sur l'usage des cours d'eau

Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de polluants relevé dans l'eau potable <u>et les eaux naturelles</u> - Nombre et surface de zones humides faisant l'objet d'une politique de préservation renforcée - Evolution des taux de polluants dans les eaux naturelles - Nombre d'installations réhabilitées 					
Moyens financiers à consacrer	<ul style="list-style-type: none"> - Dépenses d'entretien et de protection des zones stratégiques, d'entretien des champs captants de l'eau potable - Investissements sur le réseau d'eau et le système de récupération des eaux pluviales - Subvention pour la réhabilitation des installations d'ANC 	Moyens financiers estimés				
Moyens humains à consacrer	<ul style="list-style-type: none"> Un agent du service de l'eau ou un agent du gestionnaire du réseau de distribution d'eau Un agent en charge de la GEMAPI Implication d'un animateur agricole et de gestion des espaces naturels, d'un agent du service urbanisme 	Moyens humains estimés				
Impacts énergétiques	Peu d'impact énergétique	Impacts énergétiques estimés				
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés				
Priorité de l'action	★ ★ ☆	-	-	-	+	+++

Intitulé de l'action	3.4.2 Responsabiliser les usagers face à la consommation d'eau				
Axe stratégique	3.Vers un territoire préservé et résilient				
Objectif stratégique	3.4 Mettre en place une gestion durable et responsable des ressources naturelles				
Ambitions du territoire pour cette action	Diminuer les consommations d'eau sur le territoire				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCGL et communes				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Opérateur du réseau d'eau - Agence de l'eau - Chambre d'agriculture 				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place une campagne de communication à destination des particuliers sur leur facture d'eau : Comprendre sa facture d'eau, comparer ses consommations à celles de ménages similaires, informer sur les fuites et comment les détecter, informer sur la consommation des appareils ménagers (lave vaisselle, lave linge), informer sur la gestion de l'eau au jardin • Faire connaître les financements des systèmes de récupération d'eau de pluie (ANAH, crédit d'impôt, etc.) • Mettre en place une aide à l'installation d'un système de récupération d'eau de pluie 				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de campagne de communication - Population touchée - Subventions versées - Consommation d'eau potable par habitant du territoire 				
Moyens financiers à consacrer	<ul style="list-style-type: none"> - Communication - Subventions 	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	Service communication de la CCGL	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques	Peu d'impact énergétique	Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux	Economie d'eau	Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	★ ★ ★ <div style="display: flex; justify-content: space-around; width: 100%;"> - - - + + + </div>				

**Axe 4 : Piloter, animer, sensibiliser et
informer**


Intitulé de l'action	4.1.1 Multiplier les actions de sensibilisation au réchauffement climatique et à la transition énergétique pour les habitants et les scolaires et élaborer un plan de communication PCAET
Axe stratégique	4. Piloter, animer, sensibiliser et informer
Objectif stratégique	4.1 Informer et sensibiliser les habitants
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> - Viser tous les publics - Initier une dynamique collective autour de la transition énergétique - Favoriser une prise de conscience collective - Accompagner le changement du comportement et de pratique de tous les habitants par toutes les entrées de conscientisation identifiées - Mobiliser les services de la collectivité - Donner de la visibilité au territoire sur son engagement dans la transition énergétique et écologique
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCGL
Structure(s) partenaire(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - CPIE - Alisée - PETR
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Elaborer un plan de communication PCAET</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Relation presse : organiser des points presse réguliers afin de mettre en avant chaque nouvelle action menée - Publications : faire paraître régulièrement des articles ou des dossiers dans les supports d'information de la CCGL et des 9 communes - Communication numérique : créer une page dédiée au PCAET et relayer les actualités sur les réseaux sociaux - Identité graphique : développer une identité propre au PCAET - Communication interne : prévoir des temps de présentation du PCAET auprès des agents et relayer des actualités via la lettre interne - Acheter des objets promotionnels • <u>Valoriser les actions citoyennes</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un axe éditorial destiné à mettre en avant les témoignages d'acteurs investis sur les thématiques du PCAET sous la forme de partages d'expériences - Valoriser le label éco-école en engageant des établissements dans cette démarche • <u>Événementiels</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Animer un réseau territorial d'acteurs, décideurs, ambassadeurs sur la question des transitions - Mettre à disposition un stand de sensibilisation lors des grands événements du territoire (Mégascène, Fête des pêcheurs, ruée des fadas, randonnées...) - Organiser des ateliers de sensibilisation grand public itinérants sur les communes

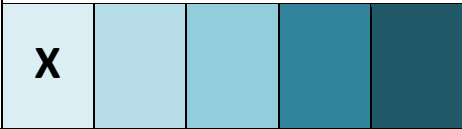


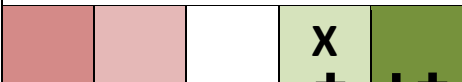
	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à des événements de dimension nationale (ex. le jour de la nuit, fête de la nature, rendez-vous aux jardins, semaine du développement durable, la fête de l'énergie...) - Organiser des ateliers de sensibilisation pour les scolaires sur les différentes thématiques du PCAET, notamment en lien avec le CPIE - Mettre en place des expositions sur les thématiques liées au PCAET installées à la Maison des pêcheurs, à l'Abbatiale ainsi que dans les communes <ul style="list-style-type: none"> • <u>Organiser des défis thématiques</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Démarcher les familles, entreprises, collectivités et écoles volontaires pour participer à l'opération et pour promouvoir l'opération - Présenter l'opération d'accompagnement sous forme de défi - Mettre en lumière (communication) des réductions concrètes de leur consommation - Organiser une réunion d'information dans chaque commune (exemple : isolation à 1€) afin d'associer les collectivités à la démarche - Organiser l'événement (réunion de lancement, événement de clôture) 							
<p style="text-align: center;">Indicateurs de suivi</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'articles PCAET dans les médias <u>et les publications territoriales</u> - Nombre de parutions dans les publications territoriales - Nombre de consultations de la page sur le site internet - Nombre de publications de la page facebook - Nombre d'écoles associées - Nombre d'évènements organisés par an - Nombre de familles engagées - Economies totales d'énergie, quantité de déchets non produits ou valorisés 							
<p style="text-align: center;">Moyens financiers à consacrer</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 60%; padding: 5px;"> Pour les défis : Option 1 : subvention exceptionnelle au CPIE pour monter le projet Option 2 : allouer une mission d'organisation de l'évènement à un ETP du service com' couplé à un ETP technicien + moyens et supports de communication + temps de démarchage + organisation de l'évènement Sinon : moyens et supports de communication + temps de réseau + animation + planification et actualisation de l'agenda </td> <td style="width: 40%; text-align: center; vertical-align: middle;"> Moyens financiers estimés <table border="1" style="width: 100%; height: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%; text-align: center; vertical-align: middle;"> X selon la formule choisie </td> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%;"></td> </tr> </table> </td> </tr> </table>	Pour les défis : Option 1 : subvention exceptionnelle au CPIE pour monter le projet Option 2 : allouer une mission d'organisation de l'évènement à un ETP du service com' couplé à un ETP technicien + moyens et supports de communication + temps de démarchage + organisation de l'évènement Sinon : moyens et supports de communication + temps de réseau + animation + planification et actualisation de l'agenda	Moyens financiers estimés <table border="1" style="width: 100%; height: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%; text-align: center; vertical-align: middle;"> X selon la formule choisie </td> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%;"></td> </tr> </table>			X selon la formule choisie		
Pour les défis : Option 1 : subvention exceptionnelle au CPIE pour monter le projet Option 2 : allouer une mission d'organisation de l'évènement à un ETP du service com' couplé à un ETP technicien + moyens et supports de communication + temps de démarchage + organisation de l'évènement Sinon : moyens et supports de communication + temps de réseau + animation + planification et actualisation de l'agenda	Moyens financiers estimés <table border="1" style="width: 100%; height: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%; text-align: center; vertical-align: middle;"> X selon la formule choisie </td> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%;"></td> </tr> </table>			X selon la formule choisie				
		X selon la formule choisie						
<p style="text-align: center;">Moyens humains à consacrer</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 60%; padding: 5px;"> 0,2 ETP, animateur PCAET, service com, ou chargé DD </td> <td style="width: 40%; text-align: center; vertical-align: middle;"> Moyens humains estimés <table border="1" style="width: 100%; height: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%; text-align: center; vertical-align: middle;"> X </td> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%;"></td> </tr> </table> </td> </tr> </table>	0,2 ETP, animateur PCAET, service com, ou chargé DD	Moyens humains estimés <table border="1" style="width: 100%; height: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%; text-align: center; vertical-align: middle;"> X </td> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%;"></td> </tr> </table>		X			
0,2 ETP, animateur PCAET, service com, ou chargé DD	Moyens humains estimés <table border="1" style="width: 100%; height: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%; text-align: center; vertical-align: middle;"> X </td> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%;"></td> </tr> </table>		X					
	X							
<p style="text-align: center;">Impacts énergétiques</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 60%; padding: 5px;"> selon les économies réalisées et les familles engagées </td> <td style="width: 40%; text-align: center; vertical-align: middle;"> Impacts énergétiques estimés <table border="1" style="width: 100%; height: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%; text-align: center; vertical-align: middle;"> X </td> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%;"></td> </tr> </table> </td> </tr> </table>	selon les économies réalisées et les familles engagées	Impacts énergétiques estimés <table border="1" style="width: 100%; height: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%; text-align: center; vertical-align: middle;"> X </td> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%;"></td> </tr> </table>		X			
selon les économies réalisées et les familles engagées	Impacts énergétiques estimés <table border="1" style="width: 100%; height: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%; text-align: center; vertical-align: middle;"> X </td> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%;"></td> </tr> </table>		X					
	X							
<p style="text-align: center;">Impacts environnementaux</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 60%;"></td> <td style="width: 40%; text-align: center; vertical-align: middle;"> Impacts environnement. estimés <table border="1" style="width: 100%; height: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%; text-align: center; vertical-align: middle;"> X </td> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%;"></td> </tr> </table> </td> </tr> </table>		Impacts environnement. estimés <table border="1" style="width: 100%; height: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%; text-align: center; vertical-align: middle;"> X </td> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%;"></td> </tr> </table>			X		
	Impacts environnement. estimés <table border="1" style="width: 100%; height: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%; text-align: center; vertical-align: middle;"> X </td> <td style="width: 12.5%;"></td> <td style="width: 12.5%;"></td> </tr> </table>			X				
		X						


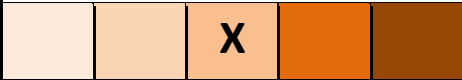



Priorité de l'action	★★★	
<u>Hypothèses et objectifs</u>	Toucher 20% de la population qui va diminuer de 5% ses consommations d'énergie	
<u>Réduction des consommations</u> <u>sur 6 ans</u>	<u>Production d'énergie renouvelable</u> <u>sur 6 ans</u>	<u>Réduction des émissions GES</u> <u>sur 6 ans</u>
<u>7,3 GWh</u>	<u>0,0 GWh</u>	<u>7 tCO2e</u>

Intitulé de l'action	4.1.2 Mettre en place un guichet unique d'information sur les transitions
Axe stratégique	4. Piloter, animer, sensibiliser et informer
Objectif stratégique	4.1 Informer et sensibiliser les habitants
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre à disposition des habitants, entreprises, citoyens toutes les informations relatives aux transitions possibles sur le territoire - Proposer des formations - Centraliser les projets de transition du territoire - Avoir des antennes locales de conseil et d'accompagnement aux particuliers (guichet unique) - Massifier la réhabilitation du parc ancien - Essaimer les bonnes pratiques - Dynamiser l'économie locale de la construction/réhabilitation - Sensibiliser les habitants sur les transitions
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCGL
Structure(s) partenaire(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - PETR - Associations spécialisées - Acteurs économiques - Chambres consulaires - Artisans certifiés et labellisés - Agriculteurs - Chambre d'agriculture
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier tous les projets de transition en cours sur le territoire pour mettre en place des permanences régulières sur le territoire dans le cadre de convention (conseil neutre de l'habitat, CIVAM,...) • Mobiliser tous les acteurs actifs autour de cette nouvelle structure • Identifier un lieu pour rassembler les permanences pour créer une porte d'entrée unique d'informations et de conseils neutres et gratuits • Capitaliser les expertises, les retours d'expériences sur les thématiques énergie, agriculture, économie circulaire, développement économique • Communiquer régulièrement sur les dispositifs d'accompagnement via un plan de communication grand public, et des supports d'information ludiques et pédagogiques • Former le personnel d'accueil et les services des collectivités en lien avec le public sur les dispositifs de conseils existants <p><i>Cf. action 1.2.2 – lien, complémentarité avec la plateforme de rénovation énergétique</i></p>
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de supports d'information produits - Nombre de formations dispensées - Nombre de ménages renseignés en amont dans les permanences - Nombre de professionnels formés - Nombre de chantier en cours

	- Nombre de partenariats avec les acteurs du territoire (agences, notaires, banques, constructeurs, artisans, agriculteurs)					
Moyens financiers à consacrer	- Loyer si local non disponible - Matériels informatiques - Supports de communication - Recrutement d'un agent	Moyens financiers estimés				
		X				
Moyens humains à consacrer	1 ETP a minima, agent d'accueil	Moyens humains estimés				
				X		
Impacts énergétiques	Sensibilisation d'un public large	Impacts énergétiques estimés				
			X			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés				
				X		
Priorité de l'action	★☆☆	-	-		+	++

Intitulé de l'action	4.1.3 Informer et sensibiliser les habitants aux enjeux de la production d'énergie renouvelables pour faciliter l'acceptation des projets d'envergure				
Axe stratégique	4. Piloter, animer, sensibiliser et informer				
Objectif stratégique	4.1 Informer et sensibiliser les habitants				
Ambitions du territoire pour cette action	Informer, sensibiliser, et inviter les habitants à prendre part aux travaux pour faciliter l'acceptation des projets EnR				
Structure(s) pilote(s) de l'action	PETR CCGL				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	- Associations - Collectifs				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> Organiser des réunions publiques d'information sur les projets EnR d'envergure Les inviter à participer aux différentes phases du projet (réunions de concertation et de développement du projet) Proposer des formations pédagogiques 				
Indicateurs de suivi	Nombre de réunions d'information à destination du grand public organisées				
Moyens financiers à consacrer	Peu de moyen : temps d'agent et d'élu à mobiliser	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	Mobilisation d'un agent chargé de l'organisation et d'un élu minimum pour faire le lien avec les habitants	Moyens humains estimés			
				X	
Impacts énergétiques	Sensibilisation d'un public large, déploiement de projets important de production d'EnR	Impacts énergétiques estimés			
				X	
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action					

Intitulé de l'action	4.1.4 Informer sur la qualité de l'air intérieur et extérieur				
Axe stratégique	4. Piloter, animer, sensibiliser et informer				
Objectif stratégique	4.1 Informer et sensibiliser les habitants				
Ambitions du territoire pour cette action	Améliorer les connaissances pour faciliter le changement de pratiques afin d'améliorer la qualité de l'air intérieure et extérieure				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCGL				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Air Pays de la Loire				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<p>1. <u>Mesure de la qualité de l'air extérieur</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier avec Air Pays de la Loire les possibilités d'implanter une/des stations de mesures de la qualité de l'air sur le territoire - Mettre en place une campagne de mesure de la qualité de l'air sur le territoire par le déploiement de capteurs sur les bennes à ordures ménagères - Communiquer sur les résultats auprès du grand public <p>2. <u>Communiquer sur les les bonnes pratiques pour préserver la qualité d'air intérieure et extérieure</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place une campagne de communication sur la qualité de l'air intérieure et les bonnes pratiques à privilégier (ventilation, achat de matériaux, peintures...) - Mettre en place une campagne de communication sur la qualité de l'air extérieure et les bonnes pratiques à privilégier (pas de brûlage des végétaux, utilisation de foyers fermés...) 				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de stations de mesure en place sur le territoire - Nombre de campagnes de communication 				
Moyens financiers à consacrer	- Station mobile : installation de 3 capteurs avec suivi d'un an et analyse des résultats : 9 000 € - Campagne de communication dans les journaux des collectivités	Moyens financiers estimés 			
Moyens humains à consacrer	Suivi de la qualité de l'air, campagne de communication par les services de la CCGL	Moyens humains estimés 			
Impacts énergétiques	Peu d'impact énergétique	Impacts énergétiques estimés 			
Impacts environnementaux	Impacts sur la qualité de l'air	Impacts environnement. estimés 			
Priorité de l'action	★★★				

Intitulé de l'action	4.2.1 Structurer la gouvernance politique et technique du PCAET				
Axe stratégique	4. Piloter, animer, sensibiliser et informer				
Objectif stratégique	4.2 Gouverner et piloter le PCAET				
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> - Faire du PCAET un outil de mise en oeuvre des politiques publiques relatives à l'air et l'énergie dans le temps - Saisir l'opportunité d'établir une gouvernance pérenne - Systématiser les échéances de rencontre et de consultation du COTECH PCAET 				
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCGL				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	Partenaires porteurs d'action PCAET				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un comité de suivi regroupant tous les partenaires identifiés dans le PCAET, y compris les élus des structures identifiées • Pérenniser la dynamique énergie climat à l'aide d'ateliers d'animation et de mobilisation de nouveaux acteurs • Fournir des outils de communication et proposer un accompagnement aux porteurs d'actions 				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'acteurs accompagnés dans la réalisation des actions - Nombre d'ateliers d'animation territoriale organisés 				
Moyens financiers à consacrer	Budget du service communication et recrutement d'un animateur de PCAET	Moyens financiers estimés 			
Moyens humains à consacrer	1 animateur de plan climat air énergie + élus des services concernés	Moyens humains estimés 			
Impacts énergétiques	impacts indirects suite aux actions engagées	Impacts énergétiques estimés 			
Impacts environnementaux		Impacts environnement. estimés 			
Priorité de l'action	★★★ 				

Intitulé de l'action	4.2.2 Constituer un réseau local de réflexion et d'actions pour accélérer la transition énergétique											
Axe stratégique	4. Piloter, animer, sensibiliser et informer											
Objectif stratégique	4.2 Gouverner et piloter le PCAET											
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> - Acculturer les habitants aux thématiques de la transition énergétique - Structurer un réseau d'acteurs engagés - Accélérer la transition énergétique - Soutenir le développement d'actions collectives - Impliquer des acteurs divers et leur permettre des temps d'échanges (collectivités, habitants, entreprises, associations) - Augmenter le niveau de connaissance et essayer les bonnes pratiques - Mettre en réseau et créer des synergies entre les acteurs 											
Structure(s) pilote(s) de l'action	CCGL											
Structure(s) partenaire(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - PETR - Associations locales - CPIE - Alisée - Chambres consulaires 											
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ol style="list-style-type: none"> 1. Définir les besoins en termes d'animation, de montée en compétences, de thématiques prioritaires : <ul style="list-style-type: none"> - Faire le tour de tous les réseaux professionnels, associatifs existants pour se faire identifier - Structurer le fond 2. Créer un groupe de travail ou un réseau de réflexion dédié à la transition énergétique pour : <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser des pratiques et échanger sur les problématiques communes à partir de témoignages et retours d'expériences grâce à des temps courts et conviviaux - Développer de première mutualisations de moyens et des actions communes (via la création de collectifs, d'associations) - Organiser des visites de sites pour présenter les bonnes pratiques - S'appuyer sur les bonnes pratiques des meilleurs élèves du territoire régional pour proposer des actions à d'autres acteurs du territoire 3. Assurer une communication continue sur les temps de réseau et de formations (échange, les sorties) et accessibilité à des supports/ compte-rendus 											
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - nombre de personnes engagées dans le réseau - nombres d'actions mises en place - nombre d'événements de formation 											
Moyens financiers à consacrer	Prévoir le budget pour l'animation et les temps de mise en réseau (animateur PCAET) + communication	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="5" style="text-align: left; padding: 2px;">Moyens financiers estimés</th> </tr> <tr> <td style="width: 20%; text-align: center; font-weight: bold; font-size: 1.2em;">X</td> <td style="width: 15%;"></td> <td style="width: 15%;"></td> <td style="width: 15%;"></td> <td style="width: 15%;"></td> </tr> </table>	Moyens financiers estimés					X				
Moyens financiers estimés												
X												
	animateur PCAET + service com	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="5" style="text-align: left; padding: 2px;">Moyens humains estimés</th> </tr> <tr> <td style="width: 20%;"></td> <td style="width: 15%;"></td> <td style="width: 15%;"></td> <td style="width: 15%;"></td> <td style="width: 15%;"></td> </tr> </table>	Moyens humains estimés									
Moyens humains estimés												

Moyens humains à consacrer			X			
Impacts énergétiques	impacts indirects suite aux actions engagées	Impacts énergétiques estimés				
		X				
Impacts environnementaux	impacts indirects suite aux actions engagées	Impacts environnement. estimés				
				X		
Priorité de l'action	★★★	-	-		+	+++

Intitulé de l'action	4.2.3 Participer activement au réseau des territoires en PCAET				
Axe stratégique	4. Piloter, animer, sensibiliser et informer				
Objectif stratégique	4.2 Gouverner et piloter le PCAET				
Ambitions du territoire pour cette action	<ul style="list-style-type: none"> - Objectiver - Reproduire - Partager les retours d'expériences - Capitaliser 				
Structure(s) pilote(s) de l'action	SYDELA et DDTM				
Structure(s) partenaire(s) de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - ADEME - DREAL - Autres EPCI 				
Les différentes étapes de mise en œuvre et le calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier une personne pilote du PCAET, interlocuteur des partenaires (collectivités) pour participer au réseau • Prendre contact avec d'autres collectivités pionnières pour participer aux échanges • Participer aux rencontres nationales, régionales sur les PCAET 				
Indicateurs de suivi	Nombre de participations au réseau PCAET				
Moyens financiers à consacrer	Temps d'un agent	Moyens financiers estimés			
		X			
Moyens humains à consacrer	Temps de l'animateur PCAET Peu de temps	Moyens humains estimés			
		X			
Impacts énergétiques	impacts indirects suite aux actions engagées	Impacts énergétiques estimés			
		X			
Impacts environnementaux	impacts indirects suite aux actions engagées	Impacts environnement. estimés			
				X	
Priorité de l'action	